

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, April 4, 2022

The Standing Senate Committee on Official Languages met with videoconference this day at 5:00 p.m. [ET] to study francophone immigration to minority communities.

Senator René Cormier (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Before we begin, I'd like to remind senators and witnesses to please keep your microphones muted at all times, unless recognized by name by the chair.

[*English*]

Should any technical challenges arise, particularly in relation to interpretation, please signal this to me or the clerk, and we will work to resolve the issue. Participants should know to do so in a private area and to be mindful of their surroundings.

[*Translation*]

We will now begin with our meeting.

I am René Cormier, senator from New Brunswick, and Chair of the Senate Committee on Official Languages.

I would like to introduce the members of the committee who are participating in this meeting: Senator Rose-May Poirier from New Brunswick, deputy chair of the committee; Senator Jean-Guy Dagenais from Quebec; Senator Bernadette Clement from Ontario; Senator Lucie Moncion from Ontario; Senator Marie-Françoise Mégie from Quebec; Senator Pierre Dalphond from Quebec; and Senator Percy Mockler from New Brunswick.

I wish to welcome all of you and viewers across the country who may be watching. I would like to point out that I am taking part in this meeting from within the unceded Traditional Territory of the Algonquin Anishinaabe Nation.

Today we continue our study on francophone immigration to minority communities. During the first panel, we welcome the representatives of two national organizations.

First off, we have Denis M. Chartrand, President of the Fédération nationale des conseils scolaires francophones; and their Executive Director, Valérie Morand.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 4 avril 2022

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 17 heures (HE), avec vidéoconférence, pour étudier l'immigration francophone en milieu minoritaire.

Le sénateur René Cormier (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : Avant de commencer, je vous rappelle, ainsi qu'aux témoins, que vous êtes priés de mettre votre micro en sourdine en tout temps, à moins que le président vous donne la parole.

[*Traduction*]

Si vous éprouvez des difficultés techniques, notamment en ce qui concerne l'interprétation, veuillez me le signaler ou le signaler à la greffière, et nous nous efforcerons de résoudre le problème. Les participants doivent s'installer dans un endroit privé et être attentifs à leur environnement.

[*Français*]

Nous allons maintenant commencer officiellement notre réunion.

Je m'appelle René Cormier, sénateur du Nouveau-Brunswick, et je suis président du Comité sénatorial permanent des langues officielles.

J'aimerais vous présenter les membres du comité qui participent à cette réunion : la vice-présidente du comité, la sénatrice Rose-May Poirier, du Nouveau-Brunswick; le membre du comité directeur, le sénateur Jean-Guy Dagenais, du Québec; la sénatrice Bernadette Clement, de l'Ontario; la sénatrice Lucie Moncion, de l'Ontario; la sénatrice Marie-Françoise Mégie, du Québec; le sénateur Pierre Dalphond, du Québec; le sénateur Percy Mockler, du Nouveau-Brunswick.

Je vous souhaite la bienvenue, chers collègues, ainsi qu'aux téléspectateurs de tout le pays qui nous regardent et nous écoutent. Je tiens à souligner que les terres à partir desquelles je vous parle font partie du territoire traditionnel non cédé du peuple algonquin anishinabe.

Aujourd'hui, nous poursuivons notre étude sur l'immigration francophone en milieu minoritaire. Dans un premier temps, nous recevons les représentants de deux organisations nationales.

D'abord, de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones, nous recevons son président, M. Denis Chartrand, et la directrice générale, Mme Valérie Morand. Bienvenue parmi nous.

And then representing the Alliance des femmes de la francophonie canadienne, we have before us: Nour Enayeh, President; and Soukaina Boutiye, Executive Director.

Welcome to the committee everybody and thank you for being with us.

We will now hear your opening remarks, which will be followed by questions from the senators.

The floor is yours, Mr. Chartrand.

Denis M. Chartrand, President, Fédération nationale des conseils scolaires francophones: Mr. Chair and honourable senators, thank you for inviting us to address an issue that our network considers important.

I am Denis Chartrand, President of the Fédération nationale des conseils scolaires francophones, which represents 28 minority francophone school boards outside Quebec and across Canada.

Our network serves 174,000 students at more than 700 primary and secondary schools from kindergarten to grade 12 all across the country.

Enrolment at our French-language schools has constantly risen in the past 15 years largely thanks to francophone immigration. In many instances, when children integrate at school, so do their parents and extended families. Schools thus do more than merely educate the child.

Unfortunately, our governments haven't yet sufficiently acknowledged that role. Our school system not only recruits, admits and retains immigrant children, it also promotes the transmission of francophone culture and helps families put down roots in our communities.

Our network's main immigration-related issues fall under three headings: first, raising awareness of the existence of French-language schools in Canada and abroad; second, recruiting, admitting and retaining immigrant students and their families; and, third, facilitating the hiring of qualified francophone teachers abroad and among recent immigrants.

We believe that six potential solutions can be implemented to meet these challenges.

The first is to promote French-language schools in Canada and internationally. People are still unaware of the performance of our school system and of the right of francophone immigrants and refugees to enrol their children in French-language schools.

Puis, de l'Alliance des femmes de la francophonie canadienne, nous recevons Mme Nour Enayeh, présidente, et Mme Soukaina Boutiye, directrice générale.

Merci à tous d'avoir accepté notre invitation et bienvenue parmi nous. Votre présence est très appréciée.

Nous sommes prêts à entendre vos remarques préliminaires, qui seront suivies d'une période de questions des sénateurs et sénatrices.

La parole est à vous, monsieur Chartrand.

Denis M. Chartrand, président, Fédération nationale des conseils scolaires francophones : Monsieur le président et honorables membres du Sénat, merci de nous avoir invités pour parler d'un enjeu important pour notre réseau.

Je suis Denis Chartrand, président de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones, qui représente les 28 conseils scolaires de langue française en contexte minoritaire au Canada, donc à l'extérieur du Québec.

Notre réseau assure le service auprès de 174 000 élèves dans plus de 700 écoles élémentaires et secondaires de la maternelle à la 12^e année, partout au Canada.

Les inscriptions à nos écoles de langue française augmentent constamment depuis 15 ans, et ce, en bonne partie grâce à l'immigration francophone. C'est souvent aussi à travers l'intégration des enfants à l'école que se fait celle des parents et de la famille élargie. Le rôle de l'école va donc bien au-delà de la scolarisation des enfants.

Malheureusement, ce rôle n'est pas encore suffisamment reconnu par nos gouvernements. Notre système scolaire doit non seulement voir au recrutement, à l'accueil et au maintien des élèves issus de l'immigration, mais il doit aussi permettre de favoriser la transmission de la culture francophone et l'enracinement des familles dans nos communautés.

Les principaux enjeux de notre réseau relativement à l'immigration s'articulent autour de trois axes : premièrement, mieux faire connaître l'existence des écoles de langue française à l'étranger et au Canada; deuxièmement, voir au recrutement, à l'accueil et au maintien des élèves issus de l'immigration et de leur famille; troisièmement, faciliter l'embauche d'enseignants francophones qualifiés à l'étranger ou issus de l'immigration récente.

Nous croyons qu'il y a six pistes de solutions pour relever ces défis.

Premièrement, il y a la promotion des écoles de langue française au Canada et à l'international. Il existe encore une méconnaissance de la performance de notre réseau scolaire, tout comme du droit des immigrants francophones et des réfugiés d'inscrire leurs enfants dans une école de langue française.

All too often, families are still welcomed by unilingual anglophone officers who do not automatically direct them to francophone immigration networks. As a result, newcomers are directed to the anglophone system, which represents a loss for the francophone and Acadian communities.

As Canada prepares to welcome 285,000 French-speaking Ukrainians, how many of that number will arrive with complete and accurate information on the choices available to them regarding the education of their children?

The second potential solution is Bill C-13 to modernize the Official Languages Act. The bill would require the government to develop a policy on francophone immigration. However, its current wording, which provides that the government will “contribute” to the restoration of and increase in the demographic weight of our communities, is far too weak. The policy must provide for a clear obligation to restore and increase the demographic weight of our communities.

The third solution is to define the term “francophone” more broadly. In 2009, Ontario, like the federal government, adopted an expanded definition of what a francophone is. An immigrant whose mother tongue is not French but who speaks French is now considered a francophone in Ontario. However, that approach has not yet been adopted elsewhere in the country.

The fourth solution concerns settlement workers. Large numbers of immigrant students in our schools come from countries in conflict. In many cases, those students are experiencing physical, emotional, behavioural and educational problems and therefore need stronger support.

The purpose of the settlement workers in school program, an IRCC initiative, is to help students who have recently immigrated to integrate and thrive by creating bridges among school, family and community. Unfortunately, the program, which is based on the anglophone model, isn’t suited to the situation of francophone school boards.

The fifth solution concerns immigrant teachers and school staff. One of the solutions to the shortage of francophone teachers and school staff is to hire qualified teachers from outside Canada. However, except in Ontario, the mandatory process of recognizing the professional credentials of those individuals is often done solely in English, which complicates matters for francophone immigrants.

Although the success of immigrants who graduate from education faculties in Canada is generally not a problem, practicums are a more delicate matter during which issues arise, particularly regarding the cultural competencies of the host

Les familles sont encore trop souvent accueillies par des agents unilingues anglophones qui n’ont pas le réflexe de les diriger vers les réseaux d’immigration francophones. Les nouveaux arrivants sont alors dirigés vers le système anglophone, ce qui représente une perte pour les communautés francophones et acadienne.

Alors que le Canada s’apprête à accueillir 285 000 Ukrainiens d’expression française, combien auront l’information juste et complète relativement aux choix qui s’offrent à eux sur le plan de la scolarisation de leurs enfants?

La deuxième piste est le projet de loi C-13 modernisant la Loi sur les langues officielles. Le projet de loi obligerait le gouvernement à développer une politique en matière d’immigration francophone. Toutefois, le libellé actuel, qui parle de « contribuer » au rétablissement et à l’augmentation du poids démographique de nos communautés, est beaucoup trop faible. Il faut que cette politique ait une obligation claire de rétablir et d’augmenter le poids démographique de nos communautés.

La troisième piste, c’est une définition élargie du terme « francophone ». En 2009, l’Ontario a adopté, à l’instar du gouvernement fédéral, une définition élargie de ce qu’est un francophone. Un immigrant dont la langue maternelle n’est pas le français, mais qui parle le français est désormais considéré comme un francophone en Ontario. Cette approche, toutefois, n’a pas encore été adoptée ailleurs au pays.

La quatrième piste, ce sont les travailleurs en établissement. Beaucoup d’élèves issus de l’immigration dans nos écoles proviennent de pays en conflit. Ces élèves éprouvent souvent des difficultés physiques, émotionnelles, comportementales et scolaires. Ils ont donc besoin d’un accompagnement plus marqué.

Le Programme des travailleuses et des travailleurs d’établissement dans les écoles, une initiative d’IRCC, vise à faciliter l’intégration et l’épanouissement des élèves issus de l’immigration récente en créant des ponts entre l’école, la famille et la collectivité. Malheureusement, ce programme, qui est calqué sur un modèle anglophone, n’est pas adapté à la réalité des conseils scolaires francophones.

La cinquième piste, ce sont les enseignants et le personnel scolaire issus de l’immigration. Une des solutions à la pénurie d’enseignants et de personnel scolaire francophones passe par l’embauche d’enseignants qualifiés issus de l’étranger. Toutefois, hormis l’Ontario, la reconnaissance obligatoire des compétences professionnelles de ces personnes se fait souvent uniquement en anglais, ce qui pose problème pour les immigrants francophones.

Si la réussite des personnes immigrantes qui sortent des facultés de l’éducation au Canada ne pose généralement pas de problème, les stages, en revanche, représentent une étape plus délicate durant laquelle des enjeux surgissent, notamment sur le

environment and student teachers. This is why increasing numbers of francophone school boards have had to develop mentoring programs.

The sixth solution is to provide restorative funding under the official languages in education program. Schools are a powerful tool for attracting, admitting and retaining in a community and still the fastest and most efficient way to accelerate the integration of newcomer families. It is important to provide this immigrant population with welcoming and inclusive living environments if they are to decide to stay in our communities. However, integration imposes a high cost on our school boards.

For more than a decade now, as a result of the increasing cost of living and rising enrolment in our schools, federal government funding to promote linguistic and cultural transmission has sharply declined. Since school boards now receive 56 cents for every dollar paid per student in 2009, we need a financial reorganization to offset that deficit.

In conclusion, schools are ready to play their role in making it easier for immigrant students and their families to integrate. We must therefore help school boards acquire all the resources they need to ensure the welfare and success of these future Canadians. Thank you for listening.

The Chair: Mr. Chartrand, thank you for your presentation, which was very clear.

I now give the floor to the President of the Alliance des femmes de la francophonie canadienne, Ms. Enayeh.

Nour Enayeh, President, Alliance des femmes de la francophonie canadienne: Mr. Chair and members of the Standing Senate Committee on Official Languages, good evening and greetings, everyone.

Even though we are meeting virtually today, I would like to acknowledge that the headquarters of the Alliance des femmes de la francophonie canadienne it is situated on the unceded land of the Algonquin Anishinaabe people. On behalf of the Alliance des femmes de la francophonie canadienne, or AFFC, I want to thank the Standing Senate Committee on Official Languages for this opportunity to contribute to its study on immigration.

I am Nour Enayeh, President of the Alliance des femmes de la francophonie canadienne. AFFC is a non-profit feminist organization dedicated to promoting the role and contributions of francophone and Acadian women in their communities. AFFC represents 15 women's organizations outside Quebec and across Canada.

In 2021, the AFFC commissioned a study on the specific needs of immigrant francophone women in the francophone minority communities of four provinces and one territory of

plan des compétences culturelles du milieu d'accueil et des stagiaires. C'est pourquoi de plus en plus de conseils scolaires francophones ont dû développer des programmes de mentorat.

La sixième piste, c'est un rattrapage financier dans le cadre du Programme des langues officielles en enseignement. L'école est un puissant outil d'attraction, de rétention et d'accueil dans une communauté. Elle demeure le moyen le plus rapide et efficace d'accélérer l'intégration d'une famille de nouveaux arrivants. Pour que cette population immigrante décide de rester au sein de nos communautés, il est important de leur offrir des milieux de vie accueillants et inclusifs. Toutefois, cette intégration impose un fort coût à nos conseils scolaires.

Depuis plus d'une décennie, en raison de l'augmentation du coût de la vie et de la croissance des inscriptions dans nos écoles, la valeur des sommes versées par le gouvernement fédéral pour favoriser la transmission de la langue et de la culture s'effrite énormément. Pour chaque dollar versé par élève en 2009, les conseils scolaires ne touchent désormais que 56 ¢. Il faudrait donc un redressement financier pour rééquilibrer ce déficit.

En conclusion, l'école est prête à jouer son rôle pour faciliter l'intégration des élèves immigrants et de leur famille. Faisons donc en sorte que les conseils scolaires puissent avoir toutes les ressources requises afin d'assurer le bien-être et la réussite de ces futurs Canadiens. Merci de m'avoir écouté.

Le président : Merci, monsieur Chartrand, de votre présentation, qui était très claire.

Je donne maintenant la parole à la présidente de l'Alliance des femmes de la francophonie canadienne, Mme Enayeh.

Nour Enayeh, présidente, Alliance des femmes de la francophonie canadienne : Monsieur le président et membres du Comité sénatorial permanent des langues officielles, mesdames et messieurs, bonjour à toutes et à tous.

Bien que nous nous retrouvions virtuellement aujourd'hui, je voudrais reconnaître que le siège social de l'Alliance des femmes de la francophonie canadienne se trouve sur le territoire non cédé du peuple algonquin anishinabe. Au nom de l'Alliance des femmes de la francophonie canadienne (AFFC), je remercie le Comité sénatorial permanent des langues officielles de nous offrir cette occasion de contribuer à son étude sur l'immigration.

Je suis Nour Enayeh, présidente de l'Alliance des femmes de la francophonie canadienne. L'AFFC est un organisme féminisme sans but lucratif voué à la promotion du rôle et de la contribution des femmes francophones et acadiennes dans leur communauté. L'AFFC représente 15 organismes de femmes de partout au Canada à l'extérieur du Québec.

En 2021, l'AFFC a commandé une étude sur les besoins spécifiques des femmes immigrantes francophones dans les communautés francophones en situation minoritaire de quatre

Canada: British Columbia, Manitoba, Nova Scotia, Ontario and Yukon. Some 60 women and 20 individuals involved in the francophone immigration field in the target regions were consulted.

The purpose of the study was to identify the needs of francophone immigrants with respect to the offer of settlement and other services provided in their communities.

The main finding of that study concerns the impact of women's family responsibilities on their immigration pathway. For most participants, the difference between their immigration pathway and that of immigrant men is in the weight of their family responsibilities.

Most of these women oversee the smooth running of their households and their children's education, while ensuring they have access to basic services and handling administrative formalities for the entire family. This is even more difficult for women at the head of single-parent families, who support their families and run their households on their own.

In these circumstances, the successful, long-term integration of immigrants in francophone minority communities relies essentially on women's efforts. However, our study established that there are deficiencies in the services offered and that the services themselves aren't adequately adapted to the specific experience of these immigrant women.

Some of the deficiencies are as follows: a significant shortage of affordable child care services, which restricts immigrant women's independence; limited access to health care in French, which is a major source of stress for immigrant women, many of whom, upon arrival, don't have enough knowledge of English to interact with anglophone care providers; unequal access to information on French-language services from province to province; employability services unsuited to participants' areas of experience, to the point where many of them reported that they had experienced persistent professional deskilling; inappropriate conditions of service, more specifically, inconvenient hours of service, very long distances that they had to travel in order to access services, restricted access to child care services and difficulties experienced by some women in continuing to take English language courses, all of which are factors limiting access to relevant services.

It also appears from our study that service providers act almost exclusively as though they are providing responses to perceived inadequacies of francophone immigrants, inadequacies that may be linked to limited knowledge of English, a misunderstanding of social codes or a lack of Canadian training or experience.

provinces et un territoire du Canada, à savoir la Colombie-Britannique, le Manitoba, la Nouvelle-Écosse, l'Ontario et le Yukon. Une soixantaine de femmes et une vingtaine de personnes intervenant dans le domaine de l'immigration francophone dans les régions ciblées ont été consultées.

L'étude visait à identifier les besoins des immigrants francophones en ce qui a trait à l'offre des services d'établissement et des autres services offerts dans leur communauté.

Le principal constat de cette étude porte sur les répercussions des responsabilités familiales des femmes sur leur parcours d'immigration. En effet, pour la majorité des participantes, la différence entre leur parcours d'immigration et celui des hommes réside dans le poids de leurs responsabilités familiales.

Ces femmes doivent, pour la plupart, veiller à la bonne marche de leur foyer et à la scolarisation des enfants, tout en assurant l'accès aux services de base et en faisant des démarches administratives pour l'ensemble de la famille. La difficulté est encore plus grande dans le cas des femmes monoparentales, qui assurent seules la subsistance de la famille et la bonne marche du foyer.

Dans ce contexte, l'intégration réussie et à long terme des personnes immigrantes dans les communautés francophones en situation minoritaire repose essentiellement sur les efforts des femmes. Or, notre étude a montré que l'offre de services comporte des lacunes et n'accorde pas une attention suffisante à l'expérience particulière de ces femmes immigrantes.

Permettez-moi de mentionner quelques lacunes : une pénurie importante de services de garde abordables, qui limite l'autonomie des femmes immigrantes; un accès limité aux soins de santé en français, qui est une source importante de stress pour les femmes immigrantes, dont plusieurs ont, à leur arrivée, une connaissance insuffisante de l'anglais pour interagir avec des prestataires de soins anglophones; un accès inégal à l'information sur les services en français d'une province à l'autre; des services d'employabilité inadaptés aux domaines d'expérience des participantes, où plusieurs d'entre elles avaient indiqué vivre une situation persistante de déqualification professionnelle; des modalités de prestation de services peu adaptées, plus précisément les heures de prestation de services, les distances parfois très grandes à parcourir pour y accéder, l'accès restreint à des services de garde et les difficultés éprouvées par certaines à continuer de suivre des cours d'anglais sont autant de freins à l'accès à des services pertinents.

Par ailleurs, il ressort de notre étude que les fournisseurs de services agissent presque exclusivement pour apporter une réponse à ce qui est perçu comme des insuffisances des immigrants francophones. Ces insuffisances peuvent être liées à une connaissance limitée de l'anglais, à une incompréhension des codes sociaux ou au manque de formation et d'expérience canadienne.

This approach, which is based on relations between service providers and recipients, tends to obscure immigrants' abilities as well as the key role of the host community. How then do we define a successful immigration pathway? Have immigrants succeeded only once they have found housing and a job and their children are in school, or when they feel they are welcomed and full-fledged members of their community, able to contribute to that community using their knowledge and abilities?

As a result, according to study participants, the lack of contact with the host community delays development of their social skills and prevents them from forming a genuine sense of belonging to that community. Consequently, it is essential that immigrant women's skills and abilities be put to use, and, to that end, that francophone immigration stakeholders take their specific needs into account.

Based on our study findings, we have developed recommendations for improving the way immigrant women's specific needs are considered. These recommendations are intended for the entire francophone immigration ecosystem, but also for Immigration, Refugees and Citizenship Canada. IRCC plays a central role in developing the terms and conditions on which support services are provided to immigrant women. It is therefore important that it take the lead in efforts to implement gender- and diversity-sensitive policies and programs.

The capacities of the francophone immigration ecosystem, which varies with each province and territory, must be expanded to anticipate women's needs when designing policies, programs and services.

More specifically, the recommendations based on the findings of our study are as follows. We have also made recommendations directly to IRCC.

First, we recommend that IRCC's policies be harmonized with the Canadian government's policy on gender equality by adopting a national policy on gender equality and diversity in immigration. Such a policy would likely require settlement services to give greater consideration to gender and diversity issues in designing their programs.

Second, we recommend that IRCC work with other federal departments and agencies to produce more detailed information on the demographic profiles of francophone immigrants in consultation with immigrant women and the organizations that represent them. It will be essential to use this kind of evidence to design policies that achieve desired results.

Une telle approche fondée sur les relations entre fournisseurs et récipiendaires de services tend à occulter les capacités des personnes immigrantes, mais aussi le rôle primordial de la communauté d'accueil. Or, comment définir un parcours d'immigration réussi? A-t-on réussi seulement lorsqu'on a trouvé un logement, un emploi et que nos enfants fréquentent l'école, ou plutôt lorsqu'on se sent accueilli et membre à part entière de sa communauté, en étant en mesure d'y contribuer pour ses compétences et ses connaissances?

Ainsi, pour les participantes à l'étude, le manque de contacts avec la communauté d'accueil freine le développement de leurs capacités sociales et les empêche de développer un réel sentiment d'appartenance à cette communauté. Il devient donc impératif de mettre à profit les capacités et compétences des femmes immigrantes. Pour cela, les parties prenantes de l'immigration francophone doivent prendre en compte leurs besoins spécifiques.

À partir des constats de notre étude, nous avons formulé un certain nombre de recommandations visant à une meilleure prise en compte des besoins spécifiques des femmes immigrantes. Ces recommandations sont adressées à l'ensemble de l'écosystème de l'immigration francophone, mais aussi à Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. En effet, IRCC joue un rôle central dans le développement des modalités de prestation de services d'appui aux immigrantes. Il est donc important qu'il exerce un leadership dans les efforts visant à mettre en place des politiques et des programmes sensibles au genre et à la diversité.

Quant à l'écosystème de l'immigration francophone, qui varie en fonction de chaque province ou territoire, il est nécessaire de rehausser ses capacités afin que les besoins des femmes soient anticipés lors de la conception des politiques, des programmes et des services.

Permettez-moi de citer plus précisément les recommandations issues des constats de notre étude. Nous avons fait des recommandations directement à IRCC.

Premièrement, nous recommandons d'harmoniser les politiques d'IRCC avec la politique du gouvernement du Canada sur l'égalité des genres en adoptant une politique nationale sur l'égalité des genres et la diversité en immigration. Une telle politique serait susceptible d'obliger les services d'établissement à mieux prendre en compte les questions de genre et de diversité dans la conception de leurs programmes.

Deuxièmement, nous recommandons de travailler avec d'autres ministères et agences fédérales afin de produire des connaissances plus détaillées sur le profil démographique des immigrants francophones, en consultation avec les femmes immigrantes et les organismes qui les représentent. L'utilisation de telles données probantes est indispensable pour concevoir des politiques qui atteindront les résultats escomptés.

Third, with regard to recommendations respecting the francophone immigration ecosystem in general, we ask that gender equality, diversity and inclusion issues be included in advocacy efforts with IRCC and other entities engaged in welcoming francophone immigrants to francophone minority communities, commonly called FMCs. This knowledge of host communities must be shared with IRCC.

Fourth, we recommend that IRCC support the development of gender-, diversity- and inclusion-sensitive policies, strategies and programs by the Réseaux en immigration francophones, or RIFs, which play a central role in reinforcing the capabilities of the francophone immigration ecosystems in the provinces and territories.

Fifth, we recommend that the capabilities of the RIFs and their member organizations be expanded to develop, disseminate and use tools such as policies, analytical frameworks and resources focusing on gender-based analysis plus, or GBA+, in francophone immigration to the FMCs.

Sixth, we recommend that IRCC work with women's organizations in their provinces and territories to implement programs and services responsive to women's needs, programs that will use the human capital that immigrant women possess. Although those organizations operate on the ground for immigrant women, regardless of their immigration status, not all of them receive financial support from IRCC.

Seventh, we recommend that IRCC make use of the information that has emerged from research and practice in designing gender-sensitive programs and services.

Mr. Chair and members of the Standing Senate Committee on Official Languages, thank you for your attention. Soukaina Boutiye, Executive Director of AFFC, and I will be happy to answer your questions.

The Chair: Thank you very much, Ms. Enayeh. We will now proceed to questions from the senators. Colleagues, I would ask that you use the "raise hand" feature in Zoom to ask for the floor. Those who are present in person can let the clerk know they want to speak.

Colleagues, being aware of the time ahead and of the interest of the members in our witnesses' remarks, I suggest, as usual — and this applies to witnesses as well — that, for the first round, each senator be allowed five minutes, including question and answer. If time permits, we will of course have a second round.

Troisièmement, en ce qui concerne les recommandations adressées à l'écosystème de l'immigration francophone, en général, nous demandons d'englober les questions d'égalité de genre, de diversité et d'inclusion dans les activités de plaidoyer auprès d'IRCC et d'autres entités engagées dans l'accueil des immigrants francophones dans les communautés francophones en situation minoritaire, communément appelées les CFSM. Ces connaissances des communautés d'accueil doivent être partagées avec IRCC.

Quatrièmement, nous recommandons d'appuyer le développement de politiques, de stratégies et de programmes sensibles au genre, à la diversité et à l'inclusion par les Réseaux en immigration francophones (RIF), qui jouent un rôle central dans le renforcement des capacités des écosystèmes de l'immigration francophone sur le plan provincial et territorial.

Cinquièmement, nous recommandons de rehausser les capacités des RIF et de leurs organisations membres afin de développer, de diffuser et d'utiliser des outils comme des politiques, des grilles d'analyse et des ressources portant sur l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) dans l'immigration francophone dans les CFSM.

Sixièmement, nous recommandons de travailler avec les organismes de femmes de leur province et de leur territoire afin de mettre en œuvre des services et des programmes adaptés aux besoins des femmes, programmes qui seront en mesure d'utiliser le capital humain que possèdent les femmes immigrantes. Ces organismes sont présents sur le terrain pour les femmes immigrantes, quel que soit leur statut migratoire. Pourtant, ils ne bénéficient pas toujours de l'appui ni du soutien financier d'IRCC.

Septièmement, nous recommandons d'utiliser les connaissances issues de la recherche et de la pratique afin de concevoir des politiques, des programmes et des services sensibles au genre.

Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du Comité sénatorial permanent des langues officielles, merci de votre attention. Soukaina Boutiye, directrice de l'AFFC, et moi sommes à votre disposition pour répondre à vos questions.

Le président : Merci beaucoup, madame Enayeh. Nous allons maintenant passer à la période des questions. J'invite les sénatrices et les sénateurs à utiliser la fonction « lever la main » dans Zoom pour demander la parole. Les sénateurs et sénatrices qui sont dans la salle peuvent signaler leur intention à la greffière.

Étant donné que nous sommes conscients du temps que nous avons à notre disposition et de l'intérêt soulevé par les présentations de nos témoins, je propose, comme d'habitude — et ceci s'adresse aussi aux témoins —, une limite de cinq minutes pour la question et la réponse, pour un premier tour de

Senator Poirier: Thank you to both witnesses for appearing here today; it's very much appreciated. My first question is for both witnesses. What do you think the new policy on francophone immigration promised by the federal government should contain? What factors should be considered for that policy to promote vitality and support for the development of francophone minority communities?

Soukaina Boutiye, Executive Director, Alliance des femmes de la francophonie canadienne: To answer your first question, I think it's important — and we submit this in our study — to change the way we look at immigrants. Rather than view immigrant women as service recipients, they must also be seen as members of the community and active participants. Since they help ensure the vitality and enrichment of our communities, part of the objective is to change that perspective.

As our president mentioned in her remarks, the other part of the objective is to consider a gender-sensitive policy. It's important in policy development to consider gender-based analysis plus, the purpose of which is to develop services that address the specific needs of immigrants based on their identity, gender and economic situation. We must also ensure that those services have a direct impact and can meet all needs.

Mr. Chartrand: I'd like to add something to what my colleague Ms. Boutiye just said. The policy must be clear, but everything that follows from it, by which I mean the IRCC regulations, must be as well. We've cited two examples of what happens at IRCC and what must change for the francophone community to be vibrant and welcoming and able to develop across Canada, not just in one part of Canada.

Senator Poirier: Thank you for your answer. My second question is for the Fédération nationale des conseils scolaires francophones. What is the current profile of the francophone immigrant school clientele? You made six excellent points in your remarks. How do you think we should prioritize them? Are all six points of equal priority? Where should we start?

Valérie Morand, Executive Director, Fédération nationale des conseils scolaires francophones: Allow me to answer the previous question. The communities' capacity to take in immigrants must be increased. That includes the school system for francophone immigrants.

table. Nous offrirons un deuxième tour, bien sûr, si le temps nous le permet.

La sénatrice Poirier : Merci aux deux témoins de leur comparution; c'est très apprécié. Ma première question s'adresse aux deux témoins. Selon vous, que doit contenir la nouvelle politique en matière d'immigration francophone promise par le gouvernement fédéral? Quels facteurs doivent être considérés pour que cette politique favorise l'épanouissement et l'appui au développement des communautés francophones en situation minoritaire?

Soukaina Boutiye, directrice générale, Alliance des femmes de la francophonie canadienne : Pour répondre à la première question, je crois qu'il est important — et on le soumet dans notre étude — de changer le regard que nous portons sur les immigrants. Plutôt que de voir les femmes immigrantes comme des bénéficiaires de services, il faut aussi les voir comme des membres de la communauté et des participantes actives. Elles permettent d'assurer l'enrichissement et la vitalité de nos communautés. Une partie de l'objectif est donc de changer ce regard.

Comme notre présidente l'a mentionné dans son discours, l'autre partie consiste à prendre en compte une politique sensible au genre. Dans l'élaboration de politiques, il est important de tenir compte de l'analyse comparative entre les sexes plus, qui a pour but de développer des services adaptés aux besoins spécifiques des personnes immigrantes, en fonction de leur identité, de leur genre et de leur situation économique. Il faut aussi faire en sorte que ces services aient un impact direct et qu'ils puissent répondre à tous les besoins.

M. Chartrand : Je vais ajouter quelque chose à ce que vient de dire ma collègue Mme Boutiye. La politique doit non seulement être claire, mais tout ce qui en découle doit l'être également, c'est-à-dire tous les règlements d'IRCC. Nous avons donné deux exemples de choses qui se passent à IRCC et qui doivent changer pour que la francophonie soit accueillante et vibrante et qu'elle puisse se développer partout au Canada, pas seulement dans une partie du Canada.

La sénatrice Poirier : Merci de votre réponse. Ma deuxième question s'adresse à la Fédération nationale des conseils scolaires francophones. Quel est le portrait actuel de la clientèle scolaire d'immigration francophone? Vous avez soulevé, dans votre présentation, six excellents points. Selon vous, comment devrait-on les prioriser? Est-ce que les six points sont tout aussi prioritaires? Quel devrait être le point de départ?

Valérie Morand, directrice générale, Fédération nationale des conseils scolaires francophones : Permettez-moi de donner suite à la question précédente. Il faut augmenter les capacités d'accueil des communautés. Cela inclut le réseau scolaire de ces immigrants francophones.

Today we heard calls for tougher francophone immigration targets. No one's opposed to a strong contribution from francophone immigration. To be consistent, however, we have to provide communities and school systems with the resources to admit francophone immigrants. Earlier Ms. Boutiyeb and Ms. Enayeh mentioned the weight of family responsibilities. That's a factor that we've also identified. We've also submitted a project to IRCC called RAM, to recruit, admit and retain new teachers, which is based on best practices. We know the solutions. On the advice of our president, we've been offering meeting sessions for a few years now. Transportation is provided, snacks are offered, child care is available and parents can socialize and break out of the isolation we mentioned, all of which promotes integration. Children are one vector, but we also give parents a chance to put down roots in the community.

We know what we have to do. Let's capitalize on these best practices and find the means to implement them. In many cases, the solutions aren't that complicated. We nevertheless have to acknowledge that they exist and switch out of reactive mode. We know the solutions, so let's plan and learn from the Syrian refugee experience so we're ready for the coming wave of Afghan refugees and the wave of francophone Ukrainians. We know the solutions. Let's give ourselves a chance to implement them.

Senator Poirier: Did you get a positive response to the request for proposals that you issued?

Ms. Morand: It was turned down twice. I didn't tell you that we didn't submit it a third time. We see what has to be done, but the onus is on IRCC to acknowledge the reality on the ground. As our president, Mr. Chartrand, said, the settlement workers in school program has to be adapted to the francophone schools model. The system is based on the anglophone model, under which a significant concentration of schools is needed in order to qualify. That's not the case of the network of francophone schools, which are scattered across the entire province. You often have one council serving the province or territory. Let's acknowledge the specificity of francophone schools so we can serve this immigrant clientele well.

Senator Mégie: My question addresses the point you raised, Mr. Chartrand, concerning the expanded definition of who is a "francophone." I don't know whether I heard it right, but it seems that definition has been expanded in Ontario. A person whose mother tongue isn't French is considered francophone if he or she speaks French. Why wasn't that definition expanded in other provinces rather than in a single province? What was the obstacle to that?

Nous avons entendu aujourd'hui que l'on réclamait des cibles plus musclées pour l'immigration francophone. On ne peut s'opposer à un apport marqué de l'immigration francophone. Toutefois, pour être conséquent, il faut donner aux communautés et aux réseaux scolaires les moyens d'accueillir ces immigrants francophones. Mme Boutiyeb et Mme Enayeh ont mentionné un peu plus tôt le poids des responsabilités familiales. C'est un élément que nous avons aussi identifié. Nous avons d'ailleurs déposé un projet auprès d'IRCC, qu'on appelle RAM, soit Recrutement, accueil et maintien des nouveaux enseignants, qui est basé sur des pratiques exemplaires. Nous connaissons les solutions. Grâce aux conseils de notre président, nous offrons des séances de rencontres depuis quelques années. Le transport est assuré, des collations sont offertes, le service de garde est disponible pour les enfants, et les parents peuvent socialiser et briser cet isolement dont on a parlé pour favoriser l'intégration. Les enfants sont un vecteur, mais on donne aussi la chance aux parents de s'enraciner dans la communauté.

Nous savons ce que nous devons faire. Capitalisons sur ces pratiques exemplaires et donnons-nous les moyens de les mettre en œuvre. Bien souvent, les solutions ne sont pas si compliquées. Il faut tout de même reconnaître qu'elles existent et cesser d'être en mode réactif. Nous connaissons les solutions, alors planifions et apprenons de l'expérience des réfugiés syriens, pour la vague de réfugiés afghans qui nous attend et pour celle des Ukrainiens d'expression française. Nous connaissons les solutions. Donnons-nous la chance de les mettre en œuvre.

La sénatrice Poirier : Avez-vous eu une réponse positive à la demande de projet que vous avez déposée?

Mme Morand : Elle a été refusée à deux reprises. Je ne vous dis pas qu'on ne la présentera pas une troisième fois. Nous voyons ce qui doit être fait, mais il incombe à IRCC de reconnaître la réalité sur terrain. Comme l'a indiqué le président, M. Chartrand, le programme de travailleurs spécialisés en éducation dans les écoles doit être adapté au modèle des écoles de langue française. Le système est calqué sur le modèle anglophone, où une concentration très importante d'écoles est nécessaire pour se qualifier. Ce n'est pas la réalité du réseau des écoles de langue française, qui sont dispersées dans toute la province. On a souvent un conseil qui dessert une province ou un territoire. Reconnaissions la spécificité des écoles de langue française pour bien desservir cette clientèle immigrante.

La sénatrice Mégie : Ma question concerne le point que vous avez soulevé, monsieur Chartrand, par rapport à la définition élargie d'une personne dite « francophone ». Je ne sais pas si j'ai bien entendu, mais il paraît qu'en Ontario on a modifié cette définition pour l'élargir. Une personne dont la langue maternelle n'est pas le français, si elle parle français, est considérée comme francophone. Pourquoi cette définition n'a-t-elle pas été élargie dans les autres provinces, plutôt que dans une seule province? Quel était l'obstacle?

Mr. Chartrand: It's up to every province to adopt that definition, and we'd be happy if that were the case. There's no obstacle, provided the province wants to use the same definition as Ontario's of what a francophone is for education purposes. That definition isn't constitutional. It's used so that people who speak French can be considered francophones for the purpose of enrolling their children in school.

Senator Mégie: Do you think that definition is included in Bill C-13 and that it can influence the other provinces?

Mr. Chartrand: I hope so. I hadn't thought about it, but absolutely. No need to change the Constitution. If that provision were inserted in the Official languages Act, I think that would help; you're absolutely right.

Senator Mégie: Thank you.

Senator Dagenais: My first question is for Mr. Chartrand. Would you please tell us about recruiting francophones for your schools from an immigrant pool that settles in a place where there are francophone communities and French schools?

Have you actually been informed that they might be arriving, and do you have the time to court them so they can choose a French-language education for their children?

Mr. Chartrand: That's sort of what I was talking about when I said that newcomers are welcomed by immigration officers when they arrive in Canada. That's where schools should be promoted because we don't necessarily know who's arriving or where.

However, I must congratulate the Centre francophone du Grand Toronto, which has taken matters in hand at Pearson airport. Its representatives make sure that newcomers, whoever they may be, receive information on the four school systems in Ontario. That's what we need all across Canada: agents or people who welcome immigrant families and can properly inform them about their education rights, first of all, and about the services that are provided.

To answer your question more specifically, no one at the federation or on the school boards is telling us that immigrant families are arriving in Montreal or Ottawa tomorrow.

Senator Dagenais: I have a question for Ms. Enayeh.

Ms. Enayeh, we know the Trudeau government has decided to implement a national child care program because child care obviously comes before school.

M. Chartrand : Il revient à chaque province d'adopter cette définition, et nous serions heureux qu'il en soit ainsi. Il n'y a pas d'obstacle, à condition que la province veuille utiliser la même définition que celle de l'Ontario, à savoir ce qu'est un francophone, aux fins de l'éducation. Cette définition n'est pas constitutionnelle. Elle est utilisée pour que les gens qui parlent français puissent être considérés comme des francophones aux fins de l'inscription des enfants à l'école.

La sénatrice Mégie : Est-ce que vous pensez que si cette définition est incluse dans le projet de loi C-13, cela peut influencer les autres provinces?

M. Chartrand : J'espère que oui. Je n'y avais pas pensé, mais absolument. Nul besoin de changer la Constitution. Si on insérait cette disposition dans la Loi sur les langues officielles, je crois que cela aiderait; vous avez absolument raison.

La sénatrice Mégie : Merci.

Le sénateur Dagenais : Ma première question s'adresse à M. Chartrand. Pouvez-vous nous parler du recrutement des francophones pour vos écoles dans le bassin d'immigrants qui s'installent là où il y a des communautés francophones et des écoles françaises?

En réalité, est-ce que vous êtes informé de leur arrivée éventuelle, et avez-vous le temps de les courtiser pour qu'ils choisissent une éducation en français pour leurs enfants?

M. Chartrand : C'est un peu ce dont je parlais lorsque je disais que les nouveaux arrivants qui arrivent au Canada ils sont reçus par des agents de l'immigration. C'est là où il faut faire la promotion des écoles, parce qu'on ne sait pas nécessairement qui arrive et où.

Par contre, je dois féliciter le Centre francophone du Grand Toronto, qui a pris les choses en main à l'aéroport Pearson. Ses représentants s'assurent que les nouveaux arrivants, quels qu'ils soient, ont de l'information sur les quatre systèmes scolaires qui existent en Ontario. C'est ce qu'il faut partout au Canada : des agents ou des gens qui reçoivent les familles immigrantes et qui peuvent les informer correctement de leurs droits à l'instruction, en premier lieu, et des services qui sont offerts.

À la fédération ou dans les conseils scolaires, personne ne nous dit qu'il y a des familles immigrantes qui arrivent demain à Montréal ou à Ottawa, pour répondre plus précisément à votre question.

Le sénateur Dagenais : J'aurais une question pour Mme Enayeh.

Madame Enayeh, on sait que le gouvernement Trudeau a décidé de mettre en place un programme national de garderies, car avant l'école, il y a évidemment la garderie.

What do you know about the intentions of the provinces, other than Quebec, which will be receiving federal money to establish those child care facilities?

Will a share of that money be for francophone child care facilities, or will we have to fight another battle for that funding?

Ms. Enayeh: I come from British Columbia, and this is a major concern there, particularly since we know, as we said at the outset, that's really where language is transmitted.

I haven't heard any talk about specific plans in that regard.

Ms. Boutiyeb: If I could clarify one point.

Access to francophone child care services in communities across the country is definitely one of our fears.

As regards immigration, it's one of the things that emerged for immigrant women who took part in the study. We hope that child care centres will be affordable, but also available at times suited to them, in terms of employability and inclusion and integration services.

In conclusion, we also have to change the way those facilities operate so these women can take part in activities. We need atypical child care models.

Mr. Chartrand: Child care is extremely important for us.

Our federation supports the education continuum from kindergarten to post-secondary. Child care centres and the program that was just announced are excellent, but this is a perfect example of the reason language provisions must be included in Bill C-13 when the federal government allocates funding to the provinces.

There have to be language clauses that state, "We're funding you, but X per cent of that funding has to go to francophone minority communities." In this case, that means francophone child care centres.

As you know, senator, there are many day care centres in our schools, and day care centres are the gateway to the community and our schools.

Senator Moncion: I have two questions, one for the Alliance des femmes de la francophonie canadienne and the other for the Fédération nationale des conseils scolaires francophones.

Que savez-vous des intentions des provinces, autres que le Québec, qui vont recevoir de l'argent du fédéral pour implanter ces garderies?

Y aura-t-il une part de cet argent pour des garderies francophones, ou faudra-t-il faire une nouvelle bataille pour obtenir du financement à cet effet?

Mme Enayeh : Effectivement, je viens de la Colombie-Britannique, et c'est un grand souci que nous avons en Colombie-Britannique, d'autant plus que l'on sait, comme on le disait au tout début, que c'est vraiment par là que se fait la transmission de la langue.

Je n'ai pas encore entendu parler de plans assez précis à ce propos.

Mme Boutiyeb : Si je peux me permettre de faire une précision.

C'est assurément l'une de nos craintes aussi, cette accessibilité à des services de garde francophones dans les différentes communautés partout au pays.

Dans le cas de l'immigration, c'est l'une des choses qui est ressortie pour les femmes immigrantes qui ont participé à cette étude. Les garderies, on souhaite qu'elles soient abordables, mais aussi qu'elles soient disponibles à des heures adaptées pour elles, pour ce qui est de l'employabilité et des services d'inclusion et d'intégration.

En conclusion, il faut également changer le mode de fonctionnement de ces garderies pour permettre à ces femmes d'assister à des activités. Il nous faut des modèles de garderies atypiques.

M. Chartrand : Les garderies, pour nous, c'est extrêmement important.

Notre fédération appuie le continuum en éducation, de la garderie jusqu'au niveau postsecondaire. Les garderies et le programme qui vient d'être annoncé, c'est excellent, mais c'est un exemple parfait de la raison pour laquelle on doit inclure des dispositions linguistiques dans le projet de loi C-13 lorsque le gouvernement fédéral donne des fonds aux provinces.

Il doit y avoir des clauses linguistiques qui disent : « On vous donne des fonds, mais un pourcentage X de ces fonds doit aller aux communautés francophones en situation minoritaire »; dans ce cas-ci, il s'agit des garderies francophones.

Comme vous le savez, monsieur le sénateur, beaucoup de garderies se trouvent dans nos écoles; les garderies représentent une porte d'entrée dans la communauté et dans nos écoles.

La sénatrice Moncion : J'ai deux questions; l'une s'adresse à l'Alliance des femmes de la francophonie canadienne et l'une à la Fédération nationale des conseils scolaires francophones.

Ms. Enayeh, you said there was a credential recognition problem for francophone immigrants who could potentially teach.

You mentioned that credentials... These people arrive in Canada and have to take English exams. Did I understand that correctly?

Ms. Enayeh: We were talking more about credentials in general, not just teachers. Immigrants arrive with credentials that aren't adequately recognized, and many of them are required to redo their studies in English, not just the teachers, but women in general.

Ms. Boutiyebe: What I could also add about immigrant women is that, when career women arrive, they already have expertise in a specific field. In many cases, although it depends on the field, they have to retake all kinds of programs, more than just certification programs, to have their credentials recognized, which isn't always easy.

That often makes them want to change careers, even though that's not what they initially want, because, in many instances, those careers don't give them a standard of living equivalent to what they previously had.

That's a reality for those women; they have to have access to positions they had in their home country; their credentials must be recognized at the same level, and that recognition must be fair depending on the province or territory. We also feel there's considerable unfairness from province to province.

Ms. Morand: Senator Moncion, to answer your question specifically concerning teachers, you should know that teachers are overrepresented in the francophone minority immigrant population.

Qualified teachers represent a very large percentage of francophone immigrants arriving in Canada. The reality is, as Ms. Boutiyebe explained, that it's a struggle to get professional credentials recognized. The teachers' associations grant that recognition. Every province has a different professional association, which also complicates interprovincial and interterritorial mobility. Furthermore, apart from Ontario, it's difficult to get service in French when communicating with those professional associations.

Consequently, among immigrants, qualified teachers attempting to have their professional qualifications recognized must communicate and submit documents in English. To quite a degree, that complicates the process, which is already laborious, energy-consuming and costly.

Vous avez dit, madame Enayeh, qu'il y avait un problème de reconnaissance des acquis pour les immigrants francophones qui pourraient potentiellement enseigner.

Vous avez mentionné que les acquis... Ces gens-là arrivent au Canada et doivent passer des examens en anglais; ai-je bien compris?

Mme Enayeh : On parlait plutôt des acquis en général, et pas seulement des enseignants. Les immigrants arrivent avec des diplômes qui ne sont pas suffisamment reconnus et beaucoup d'entre eux doivent refaire des études en anglais. Pas seulement les enseignants, mais les femmes en général.

Mme Boutiyebe : Ce que je pourrais également ajouter sur les femmes immigrantes, c'est que lorsqu'elles arrivent au pays avec une carrière, elles ont déjà une expertise dans un domaine spécifique. Souvent, quoique cela dépend du domaine, elles doivent refaire toutes sortes de programmes, au-delà des programmes d'attestation pour la reconnaissance de leurs diplômes, ce qui n'est pas toujours facile.

Cela les amène souvent à vouloir changer de carrière, bien que ce ne soit pas ce qu'elles désirent au départ, car souvent ces carrières ne leur permettent pas d'avoir un niveau de vie équivalent à celui qu'elles avaient avant.

C'est une des réalités de ces femmes; elles doivent avoir accès à des postes qu'elles avaient dans leur pays d'origine, leurs diplômes doivent être reconnus au même niveau et cette reconnaissance, selon les provinces et les territoires, doit être équitable. On sent aussi une grande iniquité d'une province à l'autre.

Mme Morand : Sénatrice Moncion, pour répondre à votre question concernant spécifiquement les enseignants, il faut savoir que les enseignants, parmi la population immigrante francophone en contexte minoritaire, sont surreprésentés.

Parmi les immigrants francophones qui arrivent au pays, il y a une très forte proportion d'enseignants qualifiés. La réalité, c'est que c'est le parcours du combattant, comme l'expliquait Mme Boutiyebe, pour obtenir une reconnaissance des compétences professionnelles. Cette reconnaissance se fait par les ordres d'enseignants. Chaque province a un ordre professionnel différent, ce qui complique aussi la mobilité interprovinciale et territoriale. De plus, à part en Ontario, il est très difficile de se faire servir en français lorsqu'on veut échanger avec ces ordres professionnels.

Donc, parmi les immigrants, les enseignants qualifiés qui souhaitent que leurs compétences professionnelles soient reconnues doivent échanger en anglais et soumettre des communications en anglais. Cela complique passablement le processus, qui est déjà laborieux et coûteux sur le plan de l'énergie et financièrement aussi.

Mr. Chartrand: There are three phases: The first is credential recognition; the second, as was just said, is the fact that recognition is done in English in virtually all provinces; and the third, obviously, are the turf wars among the professional associations.

Senator Moncion: Yes, we see that in many fields.

Senator Clement: Thanks to the witnesses. We're very pleased to see you. I have a question for Mr. Chartrand and Ms. Enayeh. I'd very much appreciate it if they could answer it.

As my colleagues know, I come from Cornwall and I often talk about municipalities. It's true that immigration is a federal jurisdiction and that the provincial governments are involved in it as well, but the municipalities, to use Mr. Chartrand's phrase, are "the bridge between newcomers and the community." Ms. Enayeh, you used the words "sense of belonging."

Which communities are doing a good job, and what are the best policies, from a municipal standpoint, for meeting this need?

Mr. Chartrand: There's a whole range of education policies. I said it should be advertised that we have French-language schools. Unfortunately, some municipalities don't really know they have French-language schools and therefore don't promote them. This is an enormous problem in most cities in Canada.

However, others acknowledge the fact and work with the school boards so we can all work together when immigrants or refugees arrive in Canada. Here's an example, and it's the only one I can give you because it's the one I experienced. A few years ago, the City of Ottawa did a good job of cooperating with Ottawa's four school boards to ensure that information would be provided to newcomers. I don't want to take any more time, if Ms. Enayeh wants to continue.

Ms. Enayeh: I had a lot of experience with the Syrian refugees when they arrived in Canada. Perhaps it was because there were too many of them, but I admit we saw gaps in the services offered to women. The Syrian refugees were treated somewhat like immigrants, but being an immigrant and being a refugee are two very different types of status. The situation was different. So I believe you have models that can be followed, but they weren't really appropriate.

I'm more inclined to blame the fact that a large number of immigrants suddenly arrived, so the authorities didn't have a chance to work more on that. I honestly didn't see any models that were extraordinary models to follow. They were really

M. Chartrand : Il y a trois étapes : il y a la reconnaissance du diplôme; ensuite, comme on vient de le dire, dans presque toutes les provinces, cette reconnaissance doit se faire en anglais; la troisième étape, évidemment, ce sont les chasses gardées des ordres professionnels qui se battent entre eux.

La sénatrice Moncion : Oui, on voit cela dans plusieurs domaines.

La sénatrice Clement : Merci aux témoins; nous sommes vraiment contents de vous voir. J'ai une question pour M. Chartrand et Mme Enayeh. S'ils pouvaient y répondre, ce serait bien apprécié.

Mes collègues savent que je viens de Cornwall et que je parle souvent des municipalités. C'est vrai que l'immigration est de compétence fédérale et que les gouvernements provinciaux s'en mêlent aussi, mais les municipalités font souvent, pour utiliser les mots de M. Chartrand, « le pont entre les nouveaux arrivants et la communauté ». Madame Enayeh, vous avez utilisé les mots « sens de l'appartenance ».

Quelles sont les communautés qui font bien cela, et quelles sont les politiques les plus importantes sur le plan municipal pour répondre à ce besoin?

M. Chartrand : Sur le plan scolaire, il y en a toute une gamme. Je disais qu'il fallait faire savoir qu'on a des écoles de langue française. Malheureusement, il y a des municipalités qui ont de la difficulté à savoir qu'elles ont elles-mêmes des écoles de langue française et elles n'en font donc pas la promotion. C'est un énorme problème dans la plupart des villes au Canada.

Par contre, il y en a d'autres qui reconnaissent ce fait et qui travaillent avec les conseils scolaires pour qu'on travaille tous ensemble lorsqu'il y a des réfugiés ou des immigrants qui arrivent au pays. En voici un exemple, et c'est le seul que je peux vous donner parce que c'est celui que j'ai vécu. Il y a quelques années, la Ville d'Ottawa avait très bien collaboré avec les quatre conseils scolaires d'Ottawa pour s'assurer de donner de l'information aux nouveaux arrivants. Je ne veux pas prendre plus de temps, si Mme Enayeh veut continuer.

Mme Enayeh : J'ai eu beaucoup d'expérience avec les réfugiés syriens lorsqu'ils sont arrivés au pays. Peut-être était-ce parce que leur nombre était trop grand, mais j'avoue qu'on a vu des lacunes sur le plan des services offerts aux femmes seulement. On traitait les réfugiés syriens un peu comme des immigrants, mais être immigrant et être réfugié, ce sont deux statuts très différents. La situation était différente. Donc, je crois que vous avez des modèles à suivre, mais ils n'étaient pas vraiment adaptés.

Je blâme plutôt le fait qu'un grand nombre d'immigrants sont arrivés tout d'un coup, alors les autorités n'avaient pas eu la chance de travailler davantage à cet effet. Honnêtement, je n'ai pas vu de modèles qui étaient extraordinaires à suivre. C'étaient

models that were repeated but that didn't secure services for women in particular, with, let's say, all their differences.

Ms. Boutiyeb: Mr. Chair, I'd like to add that it's important to remember that migration pathways differ from person to person and that they aren't unique. When people arrive in our country, they come in different ways: as landed immigrants, refugees, asylum seekers, foreign students or on a Canadian working holiday visa. In short, there are many ways to come into the country.

It should also be borne in mind that settlement services are funded by Immigration, Refugees and Citizenship Canada, or IRCC, and that it provides services to a single class of persons, who are refugees accepted here or landed immigrants.

So what about the others? What often happens on the ground is that, when these individuals, who are mainly women, can't access services elsewhere, because they've been denied them since there are no departmental service requirements, they turn to women's organizations in the provinces and territories. However, it isn't part of the mandate of those organizations to meet those needs, or else they have to go beyond their mandate to do so. I'd like to add a comment on the state of funding for women's organizations. To answer your question, senator, when provinces or municipalities believe in the importance of women's organizations, which have targeted funding, we see genuine progress made in integrating those women in our country.

To add to what the president said, it's important to bear in mind what we're saying today, which is that it's very important to have a gender policy from the get-go. That helps prevent this kind of situation in which we have to take in individuals who have different situations.

Senator Clement: Thank you very much.

Senator Dalphond: I was very interested to hear that immigrants, especially francophone immigrant women, had previously taught French and had to take qualification exams in English in order then to teach in francophone school boards. Standards vary from province to province.

My question is for Mr. Chartrand or Ms. Morand. Would it be possible for the Fédération nationale des conseils scolaires francophones to develop a national certification program that would be recognized by all provinces? Once an immigrant passes the test, we could facilitate credential recognition by the professional association, and that wouldn't be unheard of. For example, there's a national examination for accredited

vraiment des modèles qui étaient répétés, mais qui n'assuraient pas de services aux femmes en particulier, avec les différences qui sont les leurs, disons.

Mme Boutiyeb : Monsieur le président, j'aimerais ajouter qu'il est important de se rappeler que les parcours migratoires sont différents d'une personne à l'autre et qu'ils ne sont pas uniques. Lorsque les personnes arrivent dans notre pays, elles viennent de différentes façons : comme immigrant reçu, réfugié, demandeur d'asile, étudiant étranger ou grâce au Permis Vacances-Travail au Canada (PVT Canada). Bref, il y a plusieurs façons de venir au pays.

Il faut également se rappeler que les services d'établissement sont financés par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) et que ce ministère donne des services à une seule catégorie de personnes, qui sont des réfugiés acceptés ici ou des immigrants reçus.

Donc, qu'en est-il des autres? La réalité sur le terrain, ce qui se produit souvent, c'est que ces personnes — on parle surtout de femmes —, quand elles ne sont pas en mesure d'obtenir des services ailleurs, car on les leur refuse, faute d'exigences de la part du ministère, se tournent vers les organismes de femmes dans les territoires et les provinces. En réalité, cela ne fait pas partie du mandat de ces organismes de leur répondre, ou alors ils doivent aller au-delà de leur mandat pour répondre à ces besoins. J'ajoute un élément de réalité en ce qui concerne le financement des organismes de femmes. Pour répondre à votre question, madame la sénatrice, quand des provinces ou des municipalités croient en l'importance des organismes de femmes, qui ont du financement ciblé, on voit un avancement réel dans l'intégration de ces femmes dans notre pays.

Pour ajouter quelque chose à ce que la présidente a mentionné, il est important de se rappeler ce que nous disons aujourd'hui, soit qu'il est très important d'avoir une politique de genre, et ce, dès le début. Cela permet justement de prévenir ce genre de situation où nous devons accueillir des personnes qui ont des situations différentes.

La sénatrice Clement : Merci beaucoup.

Le sénateur Dalphond : Cela m'a beaucoup intéressé d'entendre que des immigrants, surtout des immigrantes francophones, enseignaient en français précédemment et devaient faire des examens de qualification en anglais, pour enseigner en français ensuite dans des conseils scolaires francophones; les normes varient d'une province à l'autre.

Ma question s'adresse à M. Chartrand ou à Mme Morand : serait-il possible, pour la Fédération nationale des conseils scolaires francophones, de développer un programme de certification national qui serait reconnu par l'ensemble des provinces? Dès qu'un immigrant aurait réussi ces tests, on pourrait faciliter la reconnaissance de son diplôme par l'ordre professionnel, et ce ne serait pas inédit. Par exemple, pour les

professional accountants that's recognized by each of the professional associations in every province; The Royal College of Physicians and Surgeons of Canada also sets exams that are then recognized by the provincial professional associations. Is that an idea that we can explore? By examining examples for certain professions, we might convince the provinces that the same can be done to recognize francophones' credentials and perhaps offer a support program that could facilitate matters once candidates have taken the exams and could help immigrants obtain accreditation from the appropriate professional association in their province.

Mr. Chartrand: That's a great idea.

Obviously, I'm an engineer by profession and therefore a realist. There'll be a lot of turf wars among the provincial professional associations. However, it's a good idea, and as you mentioned, senator, we could suggest something similar to the arrangement for accredited professional accountants. Ms. Morand, would you have anything to add?

Ms. Morand: Yes, it's an excellent idea, so good in fact that it's been floated within the Council of Ministers of Education, Canada, for years now. That organization represents all departments of education across the country, the 13 provinces and territories. However, it's never made any headway. Everyone acknowledges that it would be desirable to have a mobility program or certification that fosters mobility for newcomers who sometimes settle in one province and for those who, for all kinds of reasons, then choose to relocate. Choices are often not final, and they entail further costs for new certification. Yes, there's a genuine need, but that proposal or potential solution hasn't yet led to anything concrete.

Mr. Chartrand: The provinces are, let's say, very territorial about education, as are their ministries.

The Chair: Thank you for that clarification, Mr. Chartrand.

Senator Mockler: I'd like to congratulate the witnesses who are here with us. I'd like to hear your answers to two brief questions.

First, I know there's a lot of concern, as they say here in the Madawaska region, across the country, from east to west and north to south, about the role of governments within the francophonie, particularly when they examine factors that may influence francophone immigration. What do you think are the factors responsible for the failure, or at least the poorer

comptables professionnels agréés, il y a un examen national reconnu par chacun des ordres professionnels de chaque province; le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada fait aussi passer des examens qui sont ensuite reconnus par les ordres professionnels provinciaux. Est-ce une idée qu'on peut explorer? En examinant les exemples pour certaines professions, on pourrait convaincre les provinces qu'il est possible de faire la même chose pour la reconnaissance des diplômes des francophones, et peut-être aussi offrir un programme d'accompagnement qui permettrait de faciliter les choses, une fois que ces examens sont faits, et pourrait aider un immigrant à obtenir l'accréditation de l'ordre professionnel pertinent dans sa province.

Mr. Chartrand : C'est une idée formidable.

Évidemment, je suis ingénieur de profession, donc je suis réaliste. Il y aura beaucoup de chasses gardées pour ce qui est des ordres professionnels provinciaux. Toutefois, cette idée est bonne et on pourrait proposer, comme vous l'avez mentionné, monsieur le sénateur, quelque chose qui serait semblable aux comptables professionnels agréés. Madame Morand, auriez-vous quelque chose à ajouter?

Mme Morand : Effectivement, c'est une excellente idée; elle est tellement bonne qu'elle flotte depuis quelques années au sein du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada). Cet organisme représente l'ensemble des ministères de l'Éducation du pays, donc les 13 provinces et territoires. Cependant, on n'a jamais fait de réels progrès à cet effet. Tout le monde reconnaît qu'il serait souhaitable d'avoir un programme de mobilité ou une certification qui favorise cette mobilité, tant pour les nouveaux arrivants qui vont parfois s'établir dans une province que pour ceux qui choisissent de déménager par la suite pour toutes sortes de raisons. Le choix n'est pas souvent définitif, et cela signifie qu'il faut engager de nouveaux frais pour obtenir une nouvelle certification. Effectivement, il y aurait un besoin réel, mais cette proposition ou cette piste de solution ne s'est pas encore traduite par quelque chose de concret.

Mr. Chartrand : En éducation, les provinces sont très jalouses de leur territoire, disons, tout comme leurs ministères.

Le président : Merci de cette précision, monsieur Chartrand.

Le sénateur Mockler : Je voudrais féliciter les témoins qui sont présents parmi nous. J'aimerais vous entendre sur deux petites questions.

Premièrement, je sais qu'il y a beaucoup d'inquiétude, comme on le dit ici dans la région du Madawaska, d'un bout à l'autre du pays, que ce soit d'est en ouest ou du sud au nord, sur le rôle des gouvernements au sein de la francophonie, surtout lorsqu'on examine les facteurs qui peuvent influencer l'immigration francophone. Selon vous, quels sont les facteurs qui expliquent

performance, of the provincial and territorial governments to meet their own francophone immigration targets?

The Chair: Who wants to answer?

Mr. Chartrand: I'm not an expert, but I think the answer to the question, or what explains the failure — It's an extremely complicated question because it depends on the various orders of government. For example, does Immigration, Refugees and Citizenship Canada, with its offices around the world, encourage, or rather push, francophone immigration? Or is it all wishful thinking and it isn't working as hard as it does for immigration from elsewhere, anglophone immigration, as it were? I don't know, but is IRCC doing a good job? I don't know.

Second, are the provinces as welcoming of francophone immigrants as they should be?

Some provinces — We know that education in Ontario, the education offered in Ontario as part of the work that's being done with the Ministry of Education, isn't the same as what's offered in British Columbia, for example, between British Columbia's Ministry of Education and francophone inhabitants.

The same is true of immigration. Pardon me, but I can't answer your question, except to say that a good study should be done to determine the reasons for the failure.

I don't know whether Ms. Enayeh or Ms. Morand want to add anything.

Ms. Morand: I'll just add to that answer by saying that we used the word "ecosystem" a little earlier. I think it accurately reflects the immigration situation. It can't be the sole responsibility of one entity, such as IRCC, or of the provinces, the school system, the municipalities or community organizations. We must work together to coordinate action on the ground so francophone immigrants don't slip through the net.

With regard to the example you cited a little earlier concerning early childhood services, the agreements negotiated with every province and territory currently contain a short provision stating that each of the provinces and territories must create spaces for francophones and Indigenous communities.

However, that provision doesn't include specific targets. What do you think will happen to the short provision at the very end of the agreement? We all want to do the right thing, but if there's no clarification... When I sign a contract, I want to know the

l'échec — ou la moins bonne performance — des gouvernements provinciaux et territoriaux à atteindre leurs propres cibles sur le plan de l'immigration francophone?

Le président : Qui veut répondre?

M. Chartrand : Je ne suis pas un expert, mais je crois que la réponse à la question, ou ce qui explique l'échec... C'est une question extrêmement compliquée, parce que cela dépend des différents ordres de gouvernement. Par exemple, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, avec ses bureaux partout dans le monde, encourage-t-il — nous disons plutôt pousse-t-il — l'immigration francophone? Ou est-ce que ce sont des vœux pieux et qu'on y travaille moins fort que pour l'immigration qui vient d'ailleurs, l'immigration anglophone, si l'on veut? Je ne sais pas, mais est-ce qu'IRCC fait bien son travail? Je ne sais pas.

Deuxièmement, les provinces sont-elles aussi accueillantes, en matière d'immigration francophone, qu'elles devraient l'être?

Il y a des provinces... Nous savons que l'éducation en Ontario, ce qui est offert en Ontario, dans le cadre du travail qui est fait avec le ministère de l'Éducation, n'est pas la même chose que ce qui est offert en Colombie-Britannique, par exemple, entre le ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique et les habitants francophones.

C'est la même chose pour l'immigration. Je m'excuse, mais je ne peux pas répondre à votre question, sauf pour dire qu'il faudrait réaliser une bonne étude pour savoir pourquoi il y a un échec.

Je ne sais pas si Mme Enayeh ou Valérie veulent ajouter quelque chose.

Mme Morand : Je me permettrais simplement de compléter la réponse en disant qu'on a utilisé un peu plus tôt le mot « écosystème ». Je pense que cela reflète bien la situation lorsqu'on parle d'immigration. Cela ne peut pas être seulement la responsabilité d'une entité, comme IRCC, ou seulement des provinces, du réseau scolaire, des municipalités, des organismes communautaires. Nous devons, tous ensemble, articuler les actions sur le terrain, afin de ne pas échapper ces immigrants francophones dans les mailles du filet.

Quant à l'exemple que vous avez soulevé un peu plus tôt sur le plan des services à la petite enfance, les ententes négociées avec chaque province et territoire contiennent actuellement un court libellé disant que chacune des provinces et chacun des territoires doit s'assurer de créer des places pour les francophones et les communautés autochtones.

Cela dit, ce libellé n'est pas assorti de cibles précises. Que pensez-vous qui va se passer avec ce court libellé à la toute fin de l'entente? On peut tous être pour la vertu, mais s'il n'y a aucune précision... Quand je signe un contrat, je veux avoir les

details. There aren't any here. Once again, there's a chance we may miss an ideal opportunity to create spaces in early childhood services. We know right now that we have as many children on waiting lists as there are in francophone minority child care services. The situation is serious and really must be rectified.

The Chair: Ms. Enayeh, did you wish to add anything?

Ms. Enayeh: I don't have enough experience to answer that question thoroughly, but I can speak very briefly about British Columbia, for example, and the problems we have. As Ms. Morand said, it's true that we need to work as an ecosystem. If we wait for British Columbia, which has a very small francophone community, to act alone, we'll never get there. We have problems. We're losing francophones here and there. When parents fight to ensure their schools have the same level of quality as English-language schools and then give up and start enrolling their children in English-language schools, that leaves some holes. If we don't work together as an ecosystem, we won't make it.

I don't have an answer for you regarding the federal aspect.

The Chair: Thank you very much. Before going to the second round, I would like to ask two questions. My first question is for Mr. Chartrand and Ms. Morand, and the second is for the ladies from the Alliance des femmes de la francophonie canadienne.

In a 2015 decision, the Supreme Court of Canada held that a province or territory may delegate the function of setting admission criteria for non-rights holders to a French-language school board, but that the board may not unilaterally set admission criteria for immigrant students who are not rights holders. I'd like to hear what you have to say about that.

My second question is for the Alliance des femmes de la francophonie canadienne. I don't know whether you discussed this, but I'm curious to hear what you have to say about the cultural issues involved in integrating immigrant women. For example, what should a federal policy on francophone immigration include in order to promote greater cultural harmonization, which is an issue? I have solutions that come from the arts and culture field, but I'd like to hear what you have to say on the subject.

First, Mr. Chartrand and Ms. Morand.

Mr. Chartrand: Thank you. Once again, the challenges obviously vary from province to province because education is a provincial jurisdiction. You're spoiled if you live in Ontario because the ministry has delegated the right to accept or reject

détails. Ici, il n'y en a pas. On risque, encore une fois, de perdre une occasion rêvée de créer des places sur le plan des services à la petite enfance. Nous savons, à l'heure actuelle, que nous avons autant d'enfants sur des listes d'attente que dans des services de garde francophones en contexte minoritaire. L'heure est grave. Il faut vraiment rectifier la situation.

Le président : Madame Enayeh, vouliez-vous ajouter quelque chose?

Mme Enayeh : Je n'ai pas assez d'expérience pour répondre complètement à cette question, mais je peux parler très vite de la Colombie-Britannique, par exemple, et des problèmes que nous avons. Comme l'a dit Mme Morand, il est vrai qu'il faut travailler comme un écosystème. Si on attend que la Colombie-Britannique, qui a une très petite communauté francophone, agisse toute seule, on n'y arrivera pas. On a des problèmes. On perd des francophones ici et là. Lorsque les parents se battent pour que leurs écoles aient la même qualité que celles des anglophones, et qu'ils abandonnent et commencent à inscrire leurs enfants dans les écoles anglophones, c'est là qu'il y a des trous. Si nous ne travaillons pas ensemble en tant qu'écosystème, on n'y arrivera pas.

Je n'ai pas de réponse pour vous sur le plan fédéral.

Le président : Merci beaucoup. Avant de passer au deuxième tour, j'aimerais, de mon côté, poser deux questions. Ma première question s'adresse à M. Chartrand et à Mme Morand, et la deuxième, aux dames de l'Alliance des femmes de la francophonie canadienne.

Une décision de 2015 de la Cour suprême du Canada a reconnu qu'une province ou un territoire peut déléguer à un conseil scolaire de langue française le droit de fixer les critères d'admission pour les non-ayants droit, mais qu'un conseil scolaire ne peut pas s'octroyer ce droit unilatéralement. Quels sont les défis que les conseils scolaires doivent relever en matière d'admission d'élèves immigrants qui ne sont pas des ayants droit? J'aimerais vous entendre là-dessus.

Ma deuxième question s'adresse à l'Alliance des femmes de la francophonie canadienne. Je ne sais pas si vous avez parlé de cela, mais je suis curieux de vous entendre sur les enjeux culturels de l'intégration des femmes immigrantes. Par exemple, que devrait inclure une politique fédérale en matière d'immigration francophone pour favoriser une meilleure harmonisation culturelle, qui représente un enjeu? J'ai des solutions qui viennent du domaine des arts et de la culture, mais j'aimerais vous entendre à ce sujet.

D'abord, M. Chartrand et Mme Morand.

M. Chartrand : Merci. Encore une fois, les défis varient d'une province à l'autre, parce que l'éducation est de compétence provinciale, évidemment. Si on est en Ontario, on est assez choyé, car le ministère a délégué aux conseils scolaires

non-rights holders to the school boards. That's done through an admissions committee. The students go to school, they're spoken to in French and, if they understand and have support at home, especially in French, they're simply accepted. Once they're accepted, they become rights holders, or rather their families become rights holders.

However, that right hasn't been delegated in certain provinces and territories. It's currently up to the education minister to decide whether someone may or may not attend a French-language school. The challenge is that we have various ministers who have differing perceptions of what should be done. The situation doesn't just differ from province to province; it can change when a province gets a new education minister.

The Chair: So there's absolutely no harmonization or uniform criteria across the country, from what I understand?

Mr. Chartrand: Exactly.

Ms. Morand: Senator Cormier, I would say that's why the right to manage schools is so significant because we're talking about acknowledging that the school boards are in the best position to manage conditions for admitting their students. Legal disputes arise in a few provinces and territories when education ministries adopt a much more paternalistic and rigid approach that fails to recognize, or timidly recognizes, that right to manage their schools.

The Chair: Thank you very much. I'll try to allow some time for my colleagues to ask questions. Ladies from the Alliance, would you please briefly tell me what you think about cultural issues?

Ms. Boutiayeb: Of course. I would start by saying that the identity principle isn't static; it evolves, as the migration pathway does. It's important to acknowledge that and to acknowledge that we're a multicultural country where women could perhaps encourage the evolution of the concept of francophone identity that we have. We've seen more inclusive definitions in Ontario. Once again, what that contributes is the idea that it's important to ensure that everybody belongs to this ecosystem of harmonization and that all the elements are there.

You talked about culture, women's organizations, school boards, health, seniors... In short, we're fortunate to have various people working around immigration. It's important to take all those people into account.

le droit d'accepter ou non des non-ayants droit. Cela se fait au moyen d'un comité d'admission. L'apprenant vient à l'école, on lui parle en français, et s'il comprend et a un soutien à la maison — en français surtout — il est accepté, tout simplement. Dès qu'il est accepté, il devient un ayant droit, ou sa famille, plutôt, devient un ayant droit.

Par contre, dans certains territoires ou provinces, on n'a pas délégué ce droit. À ce moment-là, c'est au ministre de l'Éducation lui-même de décider si quelqu'un peut ou non fréquenter une école de langue française. Le défi, c'est qu'on a différents ministres qui ont différentes perceptions de ce qui devrait se passer. Non seulement c'est différent d'une province à l'autre, mais dès qu'un ministre de l'Éducation change dans une province, cela peut changer encore.

Le président : Donc, il n'y a pas du tout d'harmonisation ni de critères uniformes d'un bout à l'autre du pays, selon ce que je comprends?

M. Chartrand : Exactement.

Mme Morand : Je vous dirais, sénateur Cormier, que c'est là où toute la signification du droit de gestion scolaire est importante, parce qu'on parle de reconnaître que les conseils scolaires sont les mieux placés pour gérer les conditions d'admission de leurs élèves. Là où on a quelque peu maille à partir juridiquement dans quelques provinces et territoires, c'est quand il y a une approche beaucoup plus paternaliste et rigide de la part des ministères de l'Éducation, qui ne reconnaissent pas — ou qui le reconnaissent de façon très timorée — ce droit de gestion scolaire.

Le président : Merci beaucoup. Je vais essayer de donner du temps pour que mes collègues posent des questions. Mesdames de l'alliance, pouvez-vous rapidement me dire ce que vous pensez des enjeux culturels?

Mme Boutiayeb : Bien sûr. Je commencerais par dire que le principe d'identité n'est pas statique; il est évolutif, comme le parcours migratoire. Il est important de reconnaître cela et de reconnaître que nous sommes un pays de multiculturalisme, où les femmes pourraient peut-être faire évoluer cette conception de l'identité francophone que nous avons. On a vu, en Ontario, des définitions plus inclusives. Là encore, ce que cela apporte, c'est l'importance de s'assurer que tout le monde fasse partie de cet écosystème d'harmonisation et que tous les éléments y sont présents.

Vous avez parlé de la culture, des organismes de femmes, des conseils scolaires, de la santé, des aînés... Bref, on a la chance d'avoir différentes personnes qui travaillent autour de l'immigration. Il est important de s'assurer de prendre en compte toutes ces personnes.

It's also important to view immigrants as more than just concepts of landed immigrants and accepted refugees. There are other migration pathways. It's the women who are forgotten. Those pathways make it possible to work in our communities. Those are two factors, and I would add a third, which might perhaps answer Senator Dagenais' question: We don't just need a policy; we need an Official Languages Act that contains an immigration principle and calls on the federal government to do a better job on francophone immigration.

The Chair: Thank you very much. With your cooperation, Senator Dagenais, Senator Moncion and witnesses, we could accept one question from Senator Dagenais and another from Senator Moncion, then conclude the meeting with those two questions.

Senator Dagenais: I want to circle back to funding for French-language services. We all remember what happened to Laurentian University. Without federal government funding, are the provinces, apart from Quebec, really prepared to provide French-language services to immigrants arriving in Canada? Mr. Chartrand, if you would care to respond.

Mr. Chartrand: Once again, I'm not an immigration expert; I'm more familiar with education. Can the provinces provide those services? Theoretically, yes, I suppose, if they contribute more funding themselves, but, once again, that depends on what you might call the attitude of the province toward francophones and francophone immigration. So without venturing any further, I can theoretically say yes, but, in reality, I think it's entirely something else. I don't know whether anyone would like to add something.

Ms. Boutiyeb: The matter of leadership has to be considered. I come from Ontario. Budget cuts were made at all levels a few years ago and still — In short, I think leadership changes everything. Bringing this all back to Bill C-13, I'm also thinking of the importance of having language provisions. That would prevent us from having to endure this kind of situation and assure us that, when projects and services are put in place, francophones, even those in minority communities, are treated as full-fledged citizens. There have to be equivalent services.

The Chair: Thank you very much for your questions and answers.

Senator Moncion: I wanted to hear about the experience in the schools with respect to immigration, integration, the francization of newcomers and retention. What challenges are associated with those three elements when newcomers arrive in the schools?

Il est également important de voir les immigrants au-delà des concepts d'immigrants reçus et de réfugiés acceptés. Il y a d'autres parcours migratoires. Ce sont ces femmes que l'on oublie. Ces parcours permettent de travailler dans nos communautés. Voilà deux éléments, et j'en ajouterais un troisième, qui répondrait peut-être à la question du sénateur Dagenais : il faut non seulement une politique, mais aussi une Loi sur les langues officielles qui contient justement un principe d'immigration et qui demande au gouvernement fédéral de faire un meilleur travail sur le plan de l'immigration francophone.

Le président : Merci beaucoup. Avec votre collaboration, sénateur Dagenais, sénatrice Moncion, et mesdames et messieurs les témoins, on pourrait accepter une question du sénateur Dagenais et une question de la sénatrice Moncion, puis conclure cette réunion avec ces deux questions.

Le sénateur Dagenais : Je veux revenir sur le financement des services en français. Nous avons tous en mémoire ce qui est arrivé à l'Université Laurentienne. Sans l'argent du gouvernement fédéral, est-ce que les provinces autres que le Québec sont vraiment disposées à fournir des services en français aux immigrants qui arrivent au Canada? Monsieur Chartrand, si vous voulez répondre.

M. Chartrand : Je ne suis pas un expert en immigration, encore une fois; je connais mieux le milieu scolaire. Est-ce que les provinces peuvent fournir ces services? Je présume que la réponse théorique est oui, si elles y mettaient plus de fonds elles-mêmes, mais encore une fois, cela dépend de ce qu'on peut appeler l'attitude de la province vis-à-vis des francophones et de l'immigration francophone. Donc, sans vouloir m'aventurer plus loin, je peux théoriquement dire oui, mais en réalité, je pense que c'est tout à fait autre chose. Je ne sais pas si quelqu'un voudrait ajouter quelque chose.

Mme Boutiyeb : Il y a une question de leadership qu'il faut prendre en considération. Je viens de l'Ontario. Il y a eu des coupes budgétaires à tous les niveaux il y a quelques années, et encore... Bref, je pense que le leadership change tout. Je pense également, si je ramène tout cela au projet de loi C-13, à l'importance d'avoir des dispositions linguistiques. Cela nous permettrait de ne pas vivre ce genre de situation et de nous assurer, lorsque des projets et des services sont mis en place, que les francophones, même s'ils sont minoritaires, sont traités comme des citoyens à part entière. Ils doivent avoir des services équivalents.

Le président : Merci beaucoup pour vos questions et vos réponses.

La sénatrice Moncion : Je voulais entendre parler de l'expérience dans les écoles sur les plans de l'immigration, de l'intégration, de la francisation des nouveaux arrivants et de la rétention. Quels sont les défis associés à ces trois éléments lorsque de nouvelles personnes immigrantes arrivent dans les écoles?

Ms. Morand: Thank you for the question. There were in fact all kinds of initiatives in French-language schools designed to meet the needs of students and ensure their success and well-being. In Ontario, there is the Newcomer Settlement Program (NSP) to hire workers to act as intermediaries between families and the school and to mentor students. In some programs, the students who arrive in our schools are paired with students who have already been attending. They are assigned a mentor, someone their age with whom they can discuss things if they have worries. This prevents isolation and make sure that everything goes smoothly. There is also a community café, a successful endeavour that allows immigrant parents to decide what subjects they would like to take. There are on-site interpreters and school transportation, a day care arrangement for the children, and snacks. Everything is taken care of by this turnkey service. People can ask questions about parents' work and involvement. It's often a shock to parents when they're asked to invest in their children's education and check their homework.

Those are only a few of the initiatives. Some school boards have established partnerships with embassies in order to be able to provide closer monitoring. When we were talking about the ecosystem, it meant that more people would do well to ensure that the migration process is successful for students in French-language schools. The one thing the network of French-language schools would really like to have is statistics on the increase in the number of immigrant students who have joined our network. We know that much of our growth — Since 2008-2009, 31,000 new students have joined our network. We would like to know what percentage of them were there as a result of immigration. In Ontario, we can't assess that yet. Soon, the Ontario school boards will have to provide such data. We would like to have a Canada-wide picture in order to be able to track the situation.

Senator Moncion: Thank you.

The Chair: Thank you for your questions and answers. That concludes this meeting. I'd like to thank Mr. Chartrand, Ms. Morand, Ms. Enayeh and Ms. Boutiyeb for their testimony and their commitment to the Canadian francophonie. If there are any urgent recommendations you were unable to tell us about today, please send them to us. If you have other comments to add, you can send them to the committee clerk, and we will gladly look at them.

We'll now move on to the second group of witnesses. I'd like to welcome Mariève Forest, Visiting Professor, Faculty of Social Sciences, University of Ottawa, and Guillaume Deschênes-Thériault, doctoral student in political science, University of Ottawa.

Mme Morand : Merci pour la question. Effectivement, il y a toute une panoplie d'initiatives qui ont lieu dans les écoles de langue française pour s'assurer de bien répondre aux besoins des élèves et d'assurer leur réussite et de leur bien-être. En Ontario, il y a le Programme d'appui aux nouveaux arrivants (PANA), qui permet d'embaucher des travailleurs qui font le pont entre la famille et l'école et qui assurent le suivi des élèves. Il y a des programmes où l'on jumelle les élèves qui arrivent dans nos écoles avec des élèves déjà établis. Ils ont un mentor, une personne de leur âge avec qui ils peuvent échanger s'ils ont des inquiétudes. Cela permet de briser l'isolement et de s'assurer que tout se passe bien. Il y a aussi le Café Communauté, qui est une pratique réussie qui permet aux parents immigrants de décider des sujets qu'ils veulent aborder. On offre le service des interprètes sur place et on assure le transport scolaire, le service de garde pour les enfants et les collations. Tout est pris en charge; c'est un service clés en main. Cela permet aux gens de poser des questions sur le travail et l'implication des parents. Souvent, c'est un choc de réaliser qu'on demande aux parents de beaucoup s'investir dans l'éducation des enfants et de faire le suivi des travaux scolaires à la maison.

Ce sont certaines initiatives qui existent. Il y a des conseils scolaires qui ont établi des partenariats avec des ambassades pour assurer des suivis un peu plus serrés. Lorsqu'on parlait d'écosystème impliqué, cela signifie que davantage de gens ont intérêt à s'assurer que le parcours migratoire est une réussite pour les élèves dans les écoles de langue française. Si on avait un souhait, au sein du réseau des écoles de langue française, ce serait de chiffrer l'augmentation des élèves issus de l'immigration dans notre réseau. On sait qu'une bonne part de notre croissance... Depuis 2008-2009, c'est plus de 31 000 nouveaux élèves qui se sont joints à notre réseau. On voudrait connaître le pourcentage qui est issu de l'immigration. Nous ne sommes pas encore en mesure de l'évaluer en Ontario. Bientôt, les conseils scolaires ontariens devront obligatoirement fournir ces données. Nous aimerions avoir un portrait pancanadien pour suivre l'évolution de la situation.

La sénatrice Moncion : Merci.

Le président : Je vous remercie de vos questions et de vos réponses. C'est ce qui conclut cette rencontre. J'aimerais remercier M. Chartrand, Mme Morand, Mme Enayeh et Mme Boutiyeb de leurs témoignages et de leur engagement envers la francophonie canadienne. S'il y a des recommandations urgentes que vous n'avez pas pu nous faire aujourd'hui, je vous prie de nous les envoyer. Si vous avez d'autres commentaires à ajouter, vous pouvez les faire parvenir à la greffière du comité, et c'est avec plaisir que nous en prendrons connaissance.

Nous allons tout de suite passer au deuxième groupe de témoins. Je souhaite la bienvenue à Mariève Forest, professeure invitée à la Faculté des sciences sociales de l'Université d'Ottawa, et à Guillaume Deschênes-Thériault, docteurant en science politique à l'Université d'Ottawa.

Ms. Forest and Mr. Deschênes-Thériault, you are familiar with our procedures. You will give your opening speeches, to be followed by a round of questions from the senators. We'll follow the same procedures during the questions and answers, with five minutes allowed for the questions and answers, so that we can ask you as many questions as possible and so that you can answer them as best you can. Go ahead Ms. Forest.

Mariève Forest, Visiting Professor, Faculty of Social Sciences, University of Ottawa: Thank you, Mr. Chair. I am delighted to be able to share my perspective on immigration in francophone communities. My comments are mainly based on the results of a study commissioned by the FCFA that Guillaume Deschênes-Thériault and I conducted. It was released only this morning.

The purpose of the study is to take stock of the issues and possible actions to be taken in connection with the francophone immigration target. I believe that it addresses all of your concerns.

One of the main findings of our study is that Canada's existing immigration system is contributing to the decline of the francophone population. Mr. Deschênes-Thériault will explain the numbers that led to this conclusion. I will talk about five examples taken from our study that address the following issues, though all too briefly: What are the factors in the current international recruitment procedures, and in the process of acquiring permanent residence status, in francophone immigration? What measures would make it possible to meet a more ambitious francophone immigration target?

Before speaking about any specific measures, I would like to point out that in view of the scale of the reforms that need to be introduced, it would appear reasonable for the federal government to establish an office responsible for considerably increasing immigration to francophone and Acadian communities. This office would be responsible for an in-depth reform of the government's francophone immigration approach and would ensure that the community is involved in developing and implementing these measures.

I will talk about five specific measures to be implemented, if I have enough time. As for recruitment from promising sources, I will be discussing considerations pertaining to Canada's very limited presence in sub-Saharan Africa. To begin with, sub-Saharan Africa represents the largest number of international francophones, in fact over 40%. Canada has only one visa office in all of sub-Saharan Africa, in Dakar, Senegal. This office serves 16 countries, including 12 countries whose francophone populations are the largest in the region. Consequently, if Canada's capacity for processing immigration applications from

Madame et monsieur, vous connaissez notre fonctionnement. Vous allez faire vos déclarations d'ouverture, qui seront suivies d'une période de questions par les sénatrices et les sénateurs. Nous allons fonctionner avec la même consigne au moment des questions et des réponses, c'est-à-dire cinq minutes accordées aux questions et aux réponses, afin qu'on puisse vous poser un maximum de questions et que vous puissiez y répondre le mieux possible. Madame Forest, la parole est à vous.

Mariève Forest, professeure invitée, Faculté des sciences sociales, Université d'Ottawa : Merci beaucoup, monsieur le président. Je suis enchantée de partager ma perspective à propos de l'immigration dans les communautés francophones. Mon propos s'appuie essentiellement sur les résultats d'une étude que Guillaume Deschênes-Thériault et moi avons réalisée et qui est commanditée par la FCFA. Cette étude a été rendue publique ce matin.

L'étude propose de faire le point sur les enjeux et les pistes d'action possibles entourant la cible en immigration francophone. Je crois qu'elle rejoint tout à fait vos préoccupations.

L'un des principaux constats de notre étude est que le système actuel d'immigration au Canada contribue au déclin de la population francophone. M. Deschênes-Thériault vous exposera les chiffres liés à ce constat. Pour ma part, je vais parler de cinq exemples tirés de notre étude qui répondent aux questions suivantes, trop brièvement, mais tout de même : quels sont les enjeux des mesures actuelles de recrutement à l'échelle internationale et d'accès à la résidence permanente en matière d'immigration francophone? Quelles mesures permettraient d'atteindre une cible plus ambitieuse en immigration francophone?

Avant de parler des exemples ciblés des mesures, je veux souligner que, étant donné l'ampleur des réformes à instaurer, il semble raisonnable qu'un bureau responsable d'accroître considérablement l'immigration au sein des communautés francophones et acadienne soit mis en place au sein de l'appareil fédéral. Ce bureau aurait la responsabilité de réformer en profondeur l'approche du gouvernement en matière d'immigration francophone et d'assurer la présence de la communauté dans l'élaboration et la mise en œuvre de ces mesures.

Pour ce qui est des mesures précises à mettre en place, je vais en exposer cinq, si le temps me le permet. En ce qui a trait au recrutement auprès de bassins prometteurs, j'aborderai des considérations liées à la présence très limitée du Canada en Afrique subsaharienne. D'abord, l'Afrique subsaharienne regroupe le plus grand nombre de francophones à l'échelle internationale, soit plus de 40 %. Il faut savoir qu'un seul bureau des visas est situé dans un pays francophone en Afrique subsaharienne, soit à Dakar, au Sénégal. Ce bureau dessert 16 pays, y compris 12 pays dont les populations francophones

this region is to be increased, we suggest that an additional visa office be set up in sub-Saharan Africa.

I will now mention some of the ways people can become permanent residents to illustrate the scale of the problematic issues, as well as the scope of the possible reforms needed in the selection process.

Let's begin with the economic category because it's the biggest. The pilot projects currently underway are regional and sectoral. For example, the Caregiver Program is not suited to the needs of francophone communities. What's needed instead is a program that would directly address the labour shortages in the education and early childhood services sector. Programs like these have much more potential.

Still in the economic category, the new Rural and Northern Immigration Pilot does not appear to be well suited to francophones at the moment, because almost all of the websites for the 11 communities identified are only in English. It nevertheless has strong potential, because under this program, the community identifies the eligibility criteria and how to prioritize them. It could nevertheless be something to build upon in developing a pilot program on immigration to francophone and Acadian communities.

I won't be talking about the family sponsorship and protected persons categories, but we could return to these during the round of questions, if you wish.

A review of refugee resettlement measures offers a variety of possibilities. On the one hand, there are many emergencies in countries and regions where French is the official language, such as Burundi in the Central African Republic or Mali. A positive measure here might establish a numerical quota for francophone refugees and increase Canada's share of support and resettlement for refugees currently in francophone African countries. Different priorities would be needed.

I'll close with the Provincial Nominee Program, which is becoming increasingly important, given that admissions represented approximately 11% of total immigration in 2008, and that we were close to 25% by 2019-2020.

Moreover, in 2019, only Ontario reached its targets for the admission of francophone permanent residents under the Provincial Nominee Program. Ontario did so well because of its French-speaking skilled worker stream, for workers who speak both official languages and want to settle in Ontario. Support could be offered to the provinces and territories so that each

sont les plus importantes dans cette région. En conséquence, pour accroître la capacité du Canada à traiter des demandes d'immigration de cette région, nous suggérons qu'un bureau des visas supplémentaire soit mis en place en Afrique subsaharienne.

J'aborderai maintenant certaines des voies d'accès à la résidence permanente afin d'illustrer l'ampleur des enjeux problématiques, mais aussi l'ampleur des réformes possibles des processus de sélection.

Commençons par la catégorie économique, puisqu'elle est la plus importante. En ce qui a trait aux programmes pilotes en cours, ils ont soit une vocation régionale, soit une vocation sectorielle. Par exemple, le programme des aides familiales n'est pas adapté aux besoins des communautés francophones. Ici, il faudrait mettre en place un programme qui viserait directement à répondre aux pénuries de main-d'œuvre dans le secteur de l'éducation et des services à la petite enfance. Ce type de programmes serait beaucoup plus porteur.

Toujours dans la catégorie économique, le nouveau Programme pilote d'immigration dans les communautés rurales et du Nord semble peu adapté aux francophones en ce moment, puisqu'on sait que la quasi-totalité des sites Web des 11 communautés identifiées est exclusivement en anglais. Il présente toutefois un beau potentiel, car dans ce programme, la communauté définit les critères d'admissibilité et la manière de les prioriser. Il pourrait donc servir d'inspiration au développement d'un programme pilote d'immigration dans les communautés francophones et acadienne.

Je ne parlerai pas des catégories de parrainage familial et de personnes protégées, mais nous pourrons y revenir lors de la période des questions, si vous voulez.

Un examen des mesures concernant les personnes réfugiées réinstallées montre diverses possibilités. D'une part, il existe plusieurs situations d'urgence dans des pays et des régions où le français est la langue officielle, comme au Burundi, en République centrafricaine ou au Mali. En ce sens, une mesure positive ici pourrait instaurer un quota numérique pour les personnes réfugiées francophones et accroître la part de l'appui du Canada à la réinstallation des personnes réfugiées dans les pays francophones d'Afrique. Ici, il s'agirait de viser des priorités différentes.

Je termine en abordant le Programme des candidats des provinces, qui est de plus en plus important, étant donné que les admissions représentaient environ 11 % de l'immigration totale en 2008 et que nous sommes plus près de 25 % en 2019-2020.

D'ailleurs, en 2019, l'Ontario seulement a atteint ses objectifs en matière d'admissions de résidents permanents francophones dans le cadre du Programme des candidats des provinces. L'Ontario se démarque notamment en raison de son volet des travailleurs qualifiés francophones, qui s'adresse aux travailleurs qui parlent les deux langues officielles et souhaitent s'installer en

region could introduce a francophone stream based on the Ontario model; this would be a promising avenue. The creation of this new stream could be accompanied by the issuance of additional designation certificates for francophone applicants based on the national target and the provincial and territorial designation targets for francophone immigration.

I'll conclude by simply saying that the measures needed to achieve an ambitious francophone immigration target require an in-depth review of the immigration promotion and recruitment strategy, and a major expansion of ways to become a permanent resident under each of the programs currently available from the various governments.

Guillaume Deschênes-Thériault, doctoral student in political science, University of Ottawa: Mr. Chair and honourable senators, thank you for your invitation to appear before your committee. In my brief speech, I would like to draw your attention to the results of two recent studies to which I contributed, and which directly address the francophone immigration target.

First of all, last year I conducted a statistical analysis study for the Office of the Commissioner of Official Languages of Canada. The study identified a gap between the francophone immigration target and its associated objectives. Just to remind you, in 2003, a committee co-chaired by the federal government and the communities developed the first strategic framework to promote immigration in francophone minority communities.

The first objective mentioned in the strategic framework was to increase the demographic weight of francophone minority communities. It also mentioned the objective of maintaining the demographic weight in these communities. To achieve these objectives, the committee set the target at 4.4% francophone immigration, a target that was at the outset expected to be met in 2008.

But when it was adopted, the 4.4% target wasn't based on any demographic studies. It was based on a comparison to the demographic weight of the francophone population at the time of the 2001 Census. The study conducted for the commissioner's office showed that achieving this target by 2008 would slow the decline of the demographic weight in francophone communities, but not maintain it, and even less lead to growth. From the outset, there was therefore a disconnect between the target and the objectives.

The study also illustrated the limited progress towards the 4.4% target over the past two decades. The percentage of

Ontario. On pourrait offrir un appui aux provinces et aux territoires pour que chacune de ces régions crée un volet consacré aux francophones, inspiré du modèle ontarien; ce serait une mesure porteuse. La création de ce nouveau volet pourrait être accompagnée de l'octroi de certificats de désignation supplémentaires pour des candidats francophones en fonction de la cible nationale et des cibles de désignation provinciales et territoriales en immigration francophone.

Je conclurai simplement en précisant que les mesures à mettre en place pour atteindre une cible ambitieuse en immigration francophone impliquent de revoir en profondeur la stratégie de promotion et de recrutement en immigration, ainsi que d'élargir considérablement les voies d'accès à la résidence permanente en touchant chacun des programmes dont disposent actuellement les différents gouvernements.

Guillaume Deschênes-Thériault, doctorant en science politique, Université d'Ottawa : Monsieur le président, honorables sénateurs, je vous remercie de votre invitation à comparaître devant votre comité. Durant cette brève allocution, je souhaite attirer votre attention sur les résultats de deux récentes études, auxquelles j'ai contribué, qui traitent directement de la cible en immigration francophone.

D'abord, l'année dernière, j'ai mené une étude d'analyse statistique pour le Commissariat aux langues officielles du Canada. Cette étude a permis d'illustrer un écart entre la cible en immigration francophone et les objectifs qui lui ont été associés. Pour faire un rappel, en 2003, un comité coprésidé par le gouvernement fédéral et les communautés a élaboré le premier Cadre stratégique pour favoriser l'immigration au sein des communautés francophones en situation minoritaire.

Le premier objectif mentionné dans ce cadre stratégique était d'accroître le poids démographique des communautés francophones en situation minoritaire. Le document fait aussi mention d'un objectif de maintien du poids démographique de ces communautés. Pour atteindre de tels objectifs, c'est à ce moment-là que le comité a fixé la cible de 4,4 % en matière d'immigration francophone, dont l'atteinte était, à l'origine, prévue en 2008.

Or, au moment de son adoption, la cible de 4,4 % n'était basée sur aucune étude démographique. Elle se fondait plutôt sur une équivalence avec le poids démographique de la population francophone au moment du recensement de 2001. L'étude menée pour le Commissariat a montré que l'atteinte de cette cible dès 2008 aurait permis de ralentir le déclin du poids démographique des communautés francophones, mais pas de le maintenir, et encore moins de l'accroître. Dès le départ, il y avait donc une déconnexion entre la cible établie et les objectifs.

L'étude illustrait également les progrès limités vers l'atteinte de la cible de 4,4 % au cours des deux dernières décennies. La

francophone permanent residency admissions exceeded the 2% threshold only twice, in 2019 and 2020.

These results show that we need to rethink the francophone immigration target and base it on reliable data so that it can meet the real needs of the communities. That was the context when we began the study commissioned by the FCFA of Canada, which was released this morning, as Mariève mentioned.

Over the past 50 years, the demographic weight of the francophone population outside Quebec dropped from 6.1% in 1971 to 3.8% in 2016. Although immigration is not the only factor that has an impact on a population's demographic weight, it is a key factor over which the federal government has a major influence.

To fill in some of the gaps with respect to the ambiguity of the objectives of an immigration target in the study conducted for the FCFA, We specifically commissioned Statistics Canada to do some demographic projections using the Demosim model. The projections in this special commission are based on the assumptions that had been used for *Language Projections for Canada, 2011 to 2036*, published in 2017, with the addition of some new features.

Data from the 2016 Census were the starting point for our study, rather than the data from the 2011 National Household Survey used in the Statistics Canada projections. We used actual population data for francophone permanent residents admitted between 2016 and 2020 and we also tested 10 specific hypotheses for international francophone immigration, in addition to a hypothetical proportion of 2.96% francophone immigrants, which was suggested by Statistics Canada and used in the reference scenario.

According to the reference scenario, the demographic weight of the francophone population could exceed 3.1% by 2036; this is a decrease of 18.4% from the 3.8% observed at the time of the 2016 Census.

The various scenarios we tested in our study nevertheless showed that growth rather than a decline would be possible with relatively high levels of francophone immigration. At the moment, immigration is having a negative impact on the demographic weight of the francophone population, but projections show that immigration could in fact be a factor that would have a positive impact if higher objectives were to be met.

proportion des admissions de résidents permanents francophones a dépassé le seuil des 2 % à seulement deux reprises, soit en 2019 et en 2020.

Ces résultats montrent qu'on a besoin d'une réflexion renouvelée sur la cible en immigration francophone, pour que celle-ci soit fondée sur des données probantes et qu'elle réponde aux besoins réels des communautés. C'est dans ce contexte que nous avons entamé une étude commanditée par la FCFA du Canada, qui a été rendue publique ce matin, comme Mariève l'a mentionné.

Au cours des 50 dernières années, le poids démographique de la population francophone à l'extérieur du Québec est passé de 6,1 % en 1971 à 3,8 % en 2016. Bien que l'immigration ne soit pas le seul facteur ayant un impact sur le poids démographique d'une population, il s'agit d'un facteur clé sur lequel le gouvernement fédéral exerce une influence de premier plan.

Afin de combler les lacunes quant aux ambiguïtés associées aux objectifs d'une cible en immigration dans le cadre de l'étude menée pour la FCFA, nous avons soumis une commande spéciale à Statistique Canada pour qu'ils réalisent des projections démographiques en utilisant le modèle Demosim. Les projections de cette demande spéciale sont fondées sur les hypothèses qui avaient été utilisées pour les *Projections linguistiques pour le Canada, 2011 à 2036*, qui ont été publiées en 2017, en ajoutant de nouvelles caractéristiques.

Dans notre étude, le point de départ est les données du recensement de 2016 plutôt que celles de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011, comme c'était le cas pour les projections de Statistique Canada. Les données réelles de la population de résidents permanents francophones admis entre 2016 et 2020 ont été utilisées et nous avons aussi testé 10 hypothèses particulières propres à l'immigration internationale francophone, en plus de l'hypothèse d'une proportion de 2,96 % d'immigrants francophones, qui a été proposée par Statistique Canada et qui a été utilisée dans le scénario de référence.

Selon le scénario de référence, le poids démographique de la population francophone pourrait passer à 3,1 % d'ici 2036; il s'agit d'une diminution de l'ordre de 18,4 % par rapport au niveau de 3,8 % observé au moment du recensement de 2016.

Les divers scénarios que nous avons testés dans notre étude permettent toutefois d'illustrer qu'il serait possible d'observer une croissance plutôt qu'un déclin si l'on atteignait des niveaux relativement élevés d'immigration francophone. En ce moment, l'immigration exerce un impact négatif sur le poids démographique de la population francophone, mais les projections montrent que l'immigration pourrait, en fait, être un facteur dont l'impact serait positif si on atteignait des objectifs plus élevés.

The demographic projections carried out as part of this study provide clarification on what objectives could possibly be met based on different annual targets. Among other things, our projections show that an annual 6% target would be appropriate for an objective whose purpose is to slow the decline in the demographic weight.

To maintain the demographic weight at its current level, a target of approximately 8% is needed; for growth, it would take a target of 10%; to play catch-up and meet a 4.4% target by 2036 — the demographic weight at the time of setting the initial target — a target of 16% would be required; for growth beyond 4.4%, the target would have to be even more ambitious.

In short, the projections show that the demographic decline in the communities will continue unless highly ambitious francophone immigration objectives are adopted and met. I cannot overstress the importance of meeting the targets because the measures in place do not appear to show that the 4.4% target will be reached by 2023, and even less likely that more ambitious objectives can be met, as the recent study suggests.

In her speech, Mariève suggested several options worth exploring, which we could discuss if you wish. Thank you for listening, and I'd be happy to answer your questions.

The Chair: Thank you for this presentation. With your permission, Senator Poirier, I'd like to ask an initial question now and then give you the floor immediately afterwards.

I am looking at this much-discussed progressive table of percentages, which goes from 12% in 2024-26 to 20% in 2036. Given that Canada has never managed to meet the 4.4% target, you have to wonder what the government will have to do to get there.

On the one hand, we have significant catching up to do to avoid losing momentum, and on the other, there are the many immigrants who arrive in Canada and would prefer to settle in a community where they can learn English.

In New Brunswick and elsewhere, francophones who come here want to live in an environment where they can learn English. This makes integrating into francophone communities more difficult.

You mentioned sub-Saharan Africa as a target region, for example. But what about immigrants who speak neither French nor English, and who could be sought after for our communities

Les projections démographiques qui ont été faites dans le cadre de cette étude permettent ainsi de clarifier les objectifs qu'il serait possible d'atteindre selon différentes cibles annuelles. Nos projections montrent notamment qu'une cible annuelle de 6 % pourrait être associée à un objectif de ralentissement du déclin du poids démographique.

Pour maintenir le poids démographique au même niveau qu'aujourd'hui, il faudrait une cible d'environ 8 %; pour prendre le chemin de la croissance, il faudrait une cible de 10 %; pour faire du rattrapage et atteindre une cible de 4,4 % d'ici 2036, qui représentait le poids démographique au moment de fixer la cible initiale, il faudrait une cible de 16 %; pour assurer une croissance au-delà de 4,4 %, il faudrait une cible encore plus ambitieuse.

En somme, ces projections illustrent que le déclin démographique des communautés est appelé à se poursuivre, à moins que des objectifs très ambitieux en matière d'admission de personnes immigrantes francophones ne soient adoptés et atteints. J'insiste ici sur l'importance d'atteindre des cibles, puisque les mesures en place ne semblent pas permettre d'atteindre la cible de 4,4 % d'ici 2023, et encore moins d'atteindre des objectifs plus ambitieux, comme le propose la récente étude.

Dans son allocution, Mariève a proposé plusieurs pistes à explorer, sur lesquelles nous pourrons revenir si vous le désirez. Je vous remercie de m'avoir écouté, et je serai heureux de répondre à vos questions.

Le président : Je vous remercie de cette présentation. Si vous me le permettez, sénatrice Poirier, je poserai une première question maintenant et vous aurez la parole tout de suite après.

J'ai devant les yeux le fameux tableau progressif des pourcentages, qui passe de 12 % en 2024-2026 à 20 % en 2036. Lorsqu'on examine ce tableau et qu'on voit que le Canada n'a même pas réussi à atteindre la cible de 4,4 %, on doit se poser des questions sur ce que devra faire le gouvernement pour y arriver.

D'une part, il y a une notion de rattrapage très importante pour qu'on ne soit pas en perte de vitesse et, d'autre part, il y a la notion du parcours de l'immigrante ou de l'immigrant francophone qui arrive au Canada et qui veut plutôt s'intégrer à une communauté dans le but d'apprendre l'anglais.

On voit, au Nouveau-Brunswick comme ailleurs, des francophones qui arrivent et qui ont le projet personnel de vivre dans un environnement dans lequel ils peuvent apprendre l'anglais. Donc, l'intégration au sein des communautés francophones est plus difficile.

Vous avez parlé de l'Afrique subsaharienne comme région cible, par exemple. Mais qu'en est-il des immigrants qui ne parlent ni français ni anglais, et qui pourraient être des

because they will have to learn one or both official languages when they get here?

I'd like to know your position on that. Then I will give the floor to Senator Poirier.

Mr. Deschênes-Thériault: For economic immigration, a separate francophone immigration program would be required, by which I mean an independent administrative system for francophone applicants; the number of designated places in this francophone economic program would reflect the new target. The program would have to be integrated into the immigration levels plan and include a number of quotas. In addition to the other streams, whether in terms of family sponsorship for immigrants or the Provincial Nominee Program, it would also have to be linked to an obligation to designate francophone or bilingual applicants and work with the provinces and territories to create specific pathways for francophone applicants.

For economic integration, allophones are less of an issue. However, for those who want to learn French, the francophone integration pathway has been strengthened by means of the language training available in a number of institutions. If we look at what there was 20 years ago and compare it to the present day, there is still a lot of work to do, but much progress has been made.

If we want to substantially increase the number of francophone immigrants being admitted, then clearly resources will have to be provided to further support the francophone integration stream, as well as the capacity to properly host these people. I'll now give the floor to Mariève and will continue after that.

Ms. Forest: Thank you for your question. In fact, what Guillaume was just talking about is another example of what we said in the study. Given that there are no longer any programs to meet the target, an office is definitely needed to reorganize all the immigration micropograms.

Measures have so far been rather tentative, and mainly just assigned additional points to people who could speak French.

We've shown here that there really are options that could further encourage francophones to come to Canada. What's important is to go out, widely and systematically, to see what's happening with immigration and to create specific programs for francophones.

immigrants cibles pour nos communautés, puisqu'ils doivent apprendre une langue ou les deux langues officielles lorsqu'ils arrivent au pays?

J'aimerais connaître votre position à ce sujet. Ensuite, je céderai la parole à la sénatrice Poirier.

M. Deschênes-Thériault : Sur le plan de l'immigration économique, il faudrait un programme d'immigration francophone distinct, donc un système autonome de gestion des candidatures francophones; le nombre de places qui seraient réservées dans ce programme économique francophone serait le reflet de la nouvelle cible. Ce programme devrait être intégré à même le plan des niveaux d'immigration et inclure un nombre de places réservées. En plus des autres volets, soit sur le plan du parrainage familial des personnes réfugiées ou sur le plan du Programme des candidats des provinces, il faudrait aussi lier à cela une obligation de désignation de candidats francophones ou bilingues et travailler de pair avec les provinces et les territoires pour créer des volets spécifiquement pour les candidats francophones.

Pour ce qui est de l'immigration économique, la question des personnes allophones se pose moins. Toutefois, pour les personnes qui veulent apprendre le français, il y a un renforcement du parcours d'intégration francophone à l'aide de la formation linguistique qui a été mise en place au sein de certains établissements. Si on regarde ce qui existait il y a 20 ans et ce qu'il y a aujourd'hui, il y a encore du travail à faire, mais il y a eu de grandes avancées.

Évidemment, si on veut augmenter de manière substantielle le nombre de personnes immigrantes francophones admises, il faudra que des ressources soient investies pour renforcer le parcours d'intégration francophone, ainsi que la capacité de bien accueillir ces individus. Je laisse maintenant la parole à Mariève et je poursuivrai après.

Mme Forest : Je vous remercie de votre question. Effectivement, ce dont Guillaume vient de parler est un autre exemple parmi ceux que nous avons évoqués dans l'étude. Étant donné qu'il n'y a plus de programmes pour atteindre cette cible, il faudrait assurément qu'un bureau s'occupe de réformer tous les micropograms qui existent en immigration.

Jusqu'à maintenant, les mesures ont été relativement timides, étant donné que les principales mesures se résumaient à octroyer des points supplémentaires aux personnes qui parlaient le français.

On montre ici qu'il y a vraiment des options qui peuvent inciter davantage de personnes francophones à venir au Canada. L'important serait d'aller voir, de manière large et cohérente, tout ce qui se passe en immigration et de créer des programmes spécifiques pour les personnes francophones.

I'd like to underscore the importance of clearly understanding that, when the ambitious target requested by the FCFA is set, it's all about the recruitment plan. That means reviewing everything in depth: what happens afterwards for the institution, whether people will continue to speak French, and whether they can attend school in French. It's a completely different facet of the department's objectives and programs. As Mr. Deschênes-Thériault said, much is already in place, but it all needs to be improved. There are waiting lists for early childhood services. Both streams need attention for everything to work.

Senator Poirier: I'd like to thank the two witnesses for being with us today.

My first question is for Mr. Deschênes-Thériault. In your opening address, you mentioned a study that you had prepared for the Commissioner of Official Languages. In this study, did you receive information about official language minority communities? Are they well equipped to retain newcomers, and is there a lot of migration within the country once the new immigrants come here?

Mr. Deschênes-Thériault: The Office of the Commissioner of Official Languages' study was published in November.

Retention is still the most important aspect of the francophone integration process, because it is essential to have the required tools and resources to promote successful integration. If the current data and the data from 20 years ago are compared, it becomes clear that much more progress has been made in terms of institutional capacity than in recruitment.

If we look at the tools available to recruit more people internationally, progress over 20 years was much more limited than in the institutional sector. However, there is still work to do, particularly in rural areas. There are certain communities in Toronto, Vancouver and other large Canadian cities where there is a long tradition of immigration, like Moncton and Halifax. In some more rural regions in New Brunswick, where immigration is a relatively new phenomenon and where capacity is now being built in the communities, significant work is needed to promote retention.

I don't have any specific data on interprovincial migration, but with census data from Statistics Canada, it would be possible to provide an overview of interprovincial migration.

Senator Poirier: My next question, about the post-2023 target, is for the two witnesses.

J'aimerais souligner l'importance de bien comprendre que, quand on fixe cette cible ambitieuse réclamée par la FCFA, c'est vraiment sur le plan du recrutement. Cela exige de tout revoir en profondeur : ce qui se passe après pour ce qui est de l'établissement, si les personnes continuent de parler le français, si elles peuvent fréquenter l'école en français. C'est un tout autre pan des objectifs du ministère et des programmes ministériels. Comme M. Deschênes-Thériault l'a dit, il y a déjà plusieurs choses en place, mais il faut être conséquent et bonifier tout cela. Il y a des listes d'attente pour les services à la petite enfance. Il faut miser sur les deux volets pour que cela fonctionne.

La sénatrice Poirier : Merci aux deux témoins d'être parmi nous.

Ma première question s'adresse à M. Deschênes-Thériault. Vous avez parlé, dans votre présentation d'ouverture, d'une étude que vous avez préparée pour le commissaire aux langues officielles. Dans cette étude, est-ce que vous avez eu de l'information sur les communautés linguistiques en situation minoritaire? Sont-elles bien outillées pour retenir de nouveaux arrivants, et est-ce qu'il y a beaucoup de migration à l'intérieur du pays une fois que de nouveaux immigrants arrivent ici?

M. Deschênes-Thériault : L'étude du Commissariat aux langues officielles a été publiée en novembre dernier.

Sur le plan de la rétention, c'est encore l'aspect le plus important du parcours d'intégration francophone, car il faut s'assurer d'avoir les outils et les ressources nécessaires pour favoriser une intégration réussie. Si l'on compare les données à celles d'il y a 20 ans, il y a eu de grands progrès sur le plan des capacités en établissement, par comparaison avec les progrès qui ont été faits en matière de recrutement.

Si on regarde les outils à notre disposition pour recruter un plus grand nombre de personnes à l'international, les progrès sur 20 ans sont plus limités que dans le secteur de l'établissement. Cependant, il y a encore du travail à faire, notamment dans les régions rurales. Il y a certaines communautés à Toronto, à Vancouver et dans de grandes villes canadiennes où il y a une longue tradition en matière d'immigration, comme à Moncton et à Halifax. Dans certaines régions plus rurales, comme au Nouveau-Brunswick, où l'immigration est un phénomène relativement nouveau et où on bâtit actuellement les capacités dans les communautés, il y a un travail important à faire pour favoriser la rétention.

En ce qui concerne l'immigration interprovinciale, je n'ai pas de données précises à présenter, mais avec les données du recensement de Statistique Canada, on pourrait brosser un portrait de ces migrations interprovinciales.

La sénatrice Poirier : Ma deuxième question s'adresse aux deux témoins et porte sur la future cible après 2023.

A target is important, of course, but I'd like to hear what you have to say about the programs, policies and mechanisms the government should adopt, amend or discontinue in order to expand the demographic pool for francophone minority communities.

Ms. Forest: Thank you for the question. I'll make a start.

It's true that it's difficult to set priorities, because there are existing measures of various kinds and they have not led to meeting the 4.4% target. If we want to increase this target, then it's important to make the required changes to the various programs. For refugees, the government could pay more attention to francophone countries. Each stream would have to be examined and specific measures introduced.

Our study is the first to examine each of the pathways to permanent residence and to identify the main problems with each of them, by presenting options that would attract more immigrants through these pathways.

So if we want to reform each of these programs, our suggestion is that it should be within an office that has significant decision authority and that can introduce follow-up measures. The office should work closely with the francophone communities to ensure that what is done is consistent with their needs and wishes.

Mr. Deschênes-Thériault: I would add that an independent francophone economic immigration program should be established, with an ambitious quota incorporated into the immigration levels plan. That's one of the first options that should be explored to substantially increase the number of francophone immigrants. The program could be administered under Express Entry or be set up as a completely independent program. The important thing is to have an independent administration system for francophone applicants.

For the Rural and Northern Immigration Pilot mentioned by Ms. Forest, the model used assigns a key role to the communities in selecting applicants. It would be interesting to consider a pilot project like this in francophone communities for which there is less of an immigration tradition, in order to give them the opportunity to select applicants who meet their needs in the economic category.

The provincial and territorial nominee program is also for economic immigration, but it's administered differently. In Ontario, the bilingual skilled workers stream works rather well. The other provinces could learn from it.

Une cible est toujours importante, mais j'aimerais vous entendre sur les programmes, les politiques ou les mécanismes que le gouvernement devrait adopter, modifier ou supprimer afin d'améliorer le bassin démographique des communautés francophones en situation minoritaire.

Mme Forest : Je vais commencer et je vous remercie de cette question.

Effectivement, il est difficile de prioriser, parce qu'il y a différentes mesures qui existent actuellement et qu'elles ne permettent pas d'atteindre la cible de 4,4 %. Si on veut augmenter cette cible, il serait important qu'il y ait des changements qui soient effectués dans les différents programmes. Pour les personnes réfugiées, le gouvernement pourrait s'investir davantage dans les pays francophones. Chaque volet doit être examiné et il faut mettre en place des mesures précises.

Notre étude est la première qui fait l'examen de chacune des voies d'accès à la résidence permanente et qui démontre les principaux problèmes relatifs à ces voies d'accès, en présentant des pistes de solution pour qu'on puisse accueillir davantage de personnes immigrantes au moyen de ces voies d'accès.

Cela dit, si on se lance vers des réformes de chacun de ces programmes, on suggère que ce soit inscrit au sein d'un bureau ayant des pouvoirs de décision importants et pouvant instaurer des mesures de suivi. Ce bureau devrait travailler de près avec les communautés francophones pour s'assurer que cela correspond aux besoins et aux volontés des communautés.

M. Deschênes-Thériault : Je vais ajouter qu'il faut mettre en place un programme d'immigration économique francophone autonome, avec un nombre ambitieux de places réservées qui seraient intégrées à même le plan du niveau d'immigration. C'est une des premières options qu'il faut explorer pour augmenter de manière substantielle le nombre d'immigrants francophones. Ce programme pourrait être géré dans le cadre d'Entrée express ou être un programme complètement indépendant. L'important est d'avoir un système de gestion autonome des candidatures francophones.

En ce qui a trait au programme pilote des communautés rurales et du Nord dont Mme Forest a parlé, le modèle associé donne un rôle de premier choix aux communautés dans la sélection des candidats. Il serait intéressant d'imaginer un tel projet pilote dans des communautés francophones où il y a une moins grande tradition d'immigration, afin de leur donner la chance de sélectionner des candidats et candidates qui répondent à leurs besoins dans la catégorie économique.

Le Programme des candidats des provinces et des territoires est aussi de l'immigration économique, mais il est géré différemment. En Ontario, le volet réservé aux travailleurs qualifiés bilingues fonctionne assez bien. On pourrait s'inspirer de ce volet dans les autres provinces.

Family sponsorship is rather complex. Capacity to process applications from francophone applicants within a reasonable amount of time would have to be increased, because the Dakar IRCC office serves more different countries than any other office. Some capacity-building would be advisable.

For refugees, more expertise could be hired to deal with emergencies, particularly in sub-Saharan Africa, and this would complement Canada's international role in terms of refugees.

The Chair: Thank you for your answers.

Senator Mégie: Ms. Forest spoke about sub-Saharan Africa as a population pool for francophone immigration. In the study you carried out, is there a demographic profile of the provenance of francophone immigrants within or outside of sub-Saharan Africa?

Mr. Deschênes-Thériault: Thank you for the question, Senator.

For recent immigration, from 2016 to 2022, approximately 35% of admissions were sub-Saharan African nationals; approximately one third, 32% to 33%, came from Europe, primarily from France. One quarter, from 24% to 25%, came from North Africa and the Middle East. About one third of francophone permanent residents admitted between 2016 and 2020 were sub-Saharan African nationals. In view of the demographic changes within the international francophone community, and the fact that the main international pool is in sub-Saharan Africa, from where there will be an upswing over the coming decades, we have been increasing promotional activities in this region. Immigration, Refugees and Citizenship Canada is currently developing more capacity to properly serve visa applicants in this region.

Ms. Forest: Sub-Saharan African people who migrate around the world also need to be taken into account. Canada only receives a small percentage of them. For example, if what Canada accomplishes is compared to what France does, it becomes obvious that our sub-Saharan African efforts are not doing as well as they might.

Senator Mégie: Do you think the number of recruitment offices, about which you spoke earlier, ought to be increased as part of a global recruitment program?

Pour le parrainage familial, c'est assez complexe. Il faudrait se doter des capacités de traiter en temps opportun les demandes de candidats francophones, surtout lorsqu'on sait que le bureau de Dakar est, parmi tous les bureaux des visas d'IRCC à l'étranger, celui qui dessert le plus grand nombre de pays différents. On pourrait se doter des capacités nécessaires.

Pour les personnes réfugiées, on pourrait se doter d'une expertise sur le plan des situations d'urgence, notamment en Afrique subsaharienne, qui assurerait un complément à l'action du Canada à l'échelle internationale en matière de personnes réfugiées.

Le président : Merci pour vos réponses.

La sénatrice Mégie : Mme Forest a parlé de l'Afrique subsaharienne comme d'un bassin de population pour l'immigration francophone. Dans l'étude que vous avez faite, y a-t-il un portrait démographique de la provenance des immigrants francophones à l'extérieur ou au sein de l'Afrique subsaharienne?

M. Deschênes-Thériault : Merci pour la question, madame la sénatrice.

Pour l'immigration récente, donc de 2016 à 2022, environ 35 % des admissions étaient des ressortissants de l'Afrique subsaharienne; environ le tiers, soit de 32 % à 33 %, venaient de l'Europe, principalement de la France; le quart, soit de 24 % à 25 %, venaient de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. Environ le tiers des résidents permanents francophones admis entre 2016 et 2020 étaient originaires de l'Afrique subsaharienne. Compte tenu des évolutions démographiques au sein de l'espace francophone international et du fait que le principal bassin à l'échelle internationale se trouve en Afrique subsaharienne, où l'on verra une tendance à la hausse dans les prochaines décennies, cela nous porte à accroître les activités de promotion dans cette région. Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada développe actuellement davantage de capacités pour bien servir les demandeurs de visa dans cette région.

Mme Forest : Il faut aussi prendre en compte les personnes originaires de l'Afrique subsaharienne qui migrent à travers le monde. Au Canada, on n'accueille finalement qu'une petite partie de ces personnes. Par exemple, si l'on compare ce que fait le Canada avec ce que fait la France, on constate que nos efforts en Afrique subsaharienne ne portent pas leurs fruits comme ils pourraient le faire.

La sénatrice Mégie : Pensez-vous qu'on devrait augmenter le nombre des différents bureaux chargés du recrutement dont vous avez parlé tout à l'heure dans un programme global pour faire ce recrutement?

Mr. Deschênes-Thériault: Thank you for that question. It's true that the offices do not handle recruitment, but rather process visa applications abroad. There should be more offices in the sub-Saharan African region. There are between 40 and 50 IRCC offices around the world to process visa applications. On that list, the office that serves the largest number of countries is Dakar. It has drawn media attention on several occasions because of delays in processing applications.

That has an impact on people who want to immigrate to Canada and it also has an impact on the francophone communities that rely on francophone immigration. The Dakar office serves 12 of the 15 francophone countries in sub-Saharan Africa with the largest francophone populations. Capacity building is definitely needed in this region.

Senator Dagenais: My question is for our two guests, but I'll begin with Mr. Deschênes-Thériault. I'd like to return to the rarely-met targets set by the government. When the government said that it wanted to achieve a 4.4% francophone immigration level outside Quebec to slow the decline in the francophone population of Canada, do you think that target is realistic, given that immigrants who arrive outside Quebec will probably be welcomed in English?

Mr. Deschênes-Thériault: Thank you for the question. The 4.4% target was set nearly 20 years ago. Over the past 20 years, there would have to have been an average of 6,000 more people settling in Canada outside Quebec. When we look at immigration levels in Canada, which represent hundreds of thousands of people, it's not such an ambitious objective, and it's even surprising that the target has never been met.

For about a decade, there has been some stagnation in terms of admissions and programs introduced. So there is certainly some catching up to do. In order to be able to meet any future targets, specific programs need to be introduced for francophones. As for hosting, there has been a great deal of development and effort in francophone settlement, and it has progressed significantly over the past 20 years. From now on, anglophone settlement service providers, in their agreements with IRCC, are required to inform their clients that they can receive services in French. Work is still needed to ensure that this is actually done; there are still areas for which services could be developed further, but francophone settlement services have been developed over the past 20 years in each of the provinces and territories.

M. Deschênes-Thériault : Merci pour la question. En fait, les bureaux ne s'occupent pas du recrutement; ils s'occupent plutôt de traiter les demandes de visa à l'étranger. Il devrait y avoir plus de bureaux dans la région de l'Afrique subsaharienne; il y a entre 40 et 50 bureaux d'IRCC à l'échelle internationale pour traiter les demandes de visa. Si on regarde cette liste, le bureau qui dessert le plus grand nombre de pays est celui de Dakar. Il a retenu l'attention à plusieurs reprises dans les médias pour certains délais dans le traitement des demandes.

Cela a des impacts sur les personnes qui souhaitent migrer au Canada et cela a aussi des impacts sur les communautés francophones qui misent sur l'immigration francophone. Le bureau de Dakar dessert 12 des 15 pays francophones de l'Afrique subsaharienne qui ont les populations francophones les plus importantes. Il faudrait donc développer les capacités dans cette région.

Le sénateur Dagenais : Ma question s'adresse à nos deux invités, mais je vais commencer avec M. Deschênes-Thériault. Je veux revenir sur les cibles que le gouvernement a fixées, mais qu'il atteint rarement. Quand le gouvernement dit vouloir atteindre, d'ici 2023, un taux de 4,4 % d'immigration française à l'extérieur du Québec pour freiner le déclin de la population francophone au Canada, pensez-vous que cette cible est réaliste, puisque l'accueil des immigrants se fera probablement en anglais à l'extérieur du Québec?

M. Deschênes-Thériault : Je vous remercie pour la question. La cible de 4,4 % a été fixée il y a près de 20 ans. En moyenne, au cours des 20 dernières années, il aurait fallu admettre environ 6 000 personnes de plus à l'échelle du Canada hors Québec. Lorsqu'on regarde les niveaux d'immigration au Canada, qui représentent des centaines de milliers de personnes, ce n'est pas un objectif si ambitieux, et c'est même surprenant que cette cible n'ait jamais été atteinte.

Pendant environ une décennie, il y a eu une certaine stagnation sur le plan des admissions et des programmes mis en place. Il y a donc certainement du rattrapage à faire. Pour atteindre n'importe quelle cible à l'avenir, il faudrait mettre en place des programmes spécifiques pour les francophones. En ce qui concerne l'accueil, il y a beaucoup de développement et d'efforts qui ont été faits dans le secteur de l'établissement francophone, qui s'est beaucoup développé au cours des 20 dernières années. De plus, désormais, les fournisseurs d'établissements anglophones, dans leurs ententes qu'ils font avec IRCC, doivent informer leurs clients qu'ils ont la possibilité de recevoir des services en français. Il y a encore du travail à faire pour que cela soit toujours appliqué; il y a encore des endroits où on pourrait développer davantage les services, mais il y a quand même des services d'établissement francophones dans chacune des provinces et chacun des territoires qui ont été développés au cours des 20 dernières années.

Senator Dagenais: Do you have anything to add, Ms. Forest? I'm going to go ahead with a second question. Do you have a regional breakdown of the francophone immigrant shortage? By this I mean do you believe that people who settle in a region in the anglophone provinces will benefit or be disadvantaged in terms of the services they will be able to receive in French? Is it easier for them to settle in urban or rural communities?

Ms. Forest: Mr. Deschênes-Thériault did in fact say that there were services in every province and territory, but that they were often in the major cities. Nevertheless, as was the case during COVID-19, the francophone communities were better in terms of serving people who live farther away.

However, the full range of services available in English is not available in French. Sometimes it's a matter of details, like having access to daycare services so that the person can meet a professional. Sometimes it's the full range of small related settlement services that the francophone communities have trouble receiving. But we're really talking about the big cities, and of course it's even more difficult in the regions.

There is nevertheless one good program, the Welcoming Francophone Communities initiative, which was introduced by the department and which is definitely beneficial in small and more remote communities.

Mr. Deschênes-Thériault: I'd like to add that while there are challenges in some rural regions, there are also success stories. I'm from Kedgwick, a small village in northwestern New Brunswick. In Restigouche West, we have hosted approximately 150 immigrants since 2018, whereas before we would only get about 10. That's a major transformation for our rural regions. It's a collective effort that involves employers, the municipalities and the province. Services were developed. There is therefore work being accomplished in francophone regions. As I mentioned earlier, the level of preparation can vary significantly from one region to another, and it's therefore important to help communities develop services in the regions as well as the cities.

Ms. Forest: I'd like to mention something that is addressed in the study and about which we haven't spoken today. If we set a general target for francophone immigration, it's important to note that currently, the distribution of francophone immigrants is highly variable from province to province. Even with a very ambitious target, if we continue to receive the same proportions of immigrants in the various provinces, some will continue to decline, particularly in Atlantic Canada. The measures taken will have to consider these factors to avoid penalizing the provinces.

Le sénateur Dagenais : Voulez-vous ajouter un commentaire, madame Forest? Je vais y aller avec une deuxième question : avez-vous une répartition territoriale du manque d'immigrants francophones? Je m'explique; croyez-vous que ceux qui vont s'installer en région dans les provinces anglophones sont avantageés ou désavantageés par rapport aux services qu'ils pourront recevoir en français? Est-ce plus facile pour eux de s'établir dans des milieux urbains ou ruraux?

Mme Forest : Effectivement, M. Deschênes-Thériault a dit qu'il y avait des services dans chacune des provinces et chacun des territoires, mais souvent, ces services se trouvent dans les grandes villes. Cela dit, comme dans le cas de la COVID-19, les communautés francophones sont meilleures pour servir des personnes qui vont habiter plus loin.

Cependant, on n'a pas toute la panoplie de services qui sont disponibles en anglais. Parfois, il s'agit de détails, comme d'avoir accès à un service de garde pour que la personne puisse rencontrer un professionnel. Parfois, c'est pour de petits services connexes comme ceux-là que les communautés francophones peinent à avoir tout la gamme des services d'établissement. Cela dit, on parle de grandes villes, alors vous pouvez imaginer que c'est encore plus difficile dans les régions.

Il y a quand même un bon programme, le programme des communautés francophones accueillantes, qui a été mis en place par le ministère et qui permet de faire des gains importants dans de petites communautés plus éloignées.

M. Deschênes-Thériault : J'aimerais ajouter que, dans certaines régions rurales, il y a des défis, mais il y a aussi des exemples de succès. Je suis de Kedgwick, un petit village du nord-ouest du Nouveau-Brunswick. Dans le Restigouche-Ouest, depuis 2018, on a accueilli environ 150 personnes immigrantes, alors qu'avant on n'accueillait qu'une dizaine de personnes. C'est une grande transformation pour nos régions rurales. C'est un travail collectif qui implique à la fois les employeurs, les municipalités et la province. Des services ont été mis en place. Il y a donc du travail qui se fait dans les régions francophones. Comme je l'ai déjà mentionné, le niveau de préparation peut diverger d'une manière importante d'une région à une autre; il est donc important d'appuyer les communautés pour qu'elles puissent développer des services non seulement dans les centres urbains, mais également dans les régions.

Mme Forest : J'aimerais mentionner un élément qui est abordé dans l'étude et dont on n'a pas parlé aujourd'hui. Si on établit une cible générale en immigration francophone, il faut voir que pour l'instant, la répartition des personnes immigrantes francophones est très inégale d'une province à l'autre. Même si une cible est très ambitieuse, si l'on continue d'accueillir la même proportion de personnes immigrantes d'une province à l'autre, certaines provinces continueront d'être en déclin, en particulier dans l'Atlantique. Il doit y avoir des mesures qui

The Chair: Thank you.

Senator Moncion: You are presenting a lot of statistics... I'm sorry, but I wasn't there for the first few minutes of Ms. Forest's presentation, so this was perhaps already discussed. For the targets that have been identified, like the 4.4%, how many people does that represent?

I'll give you an example. A lot of immigration could be generated by francophone universities. The francophone universities have a lot of people from abroad registering and I can give you the figures. At Hearst University, there are 175 and at Cité collégiale, the figure is between 1,300 and 1,400. These are young students who come to study in Canada, and to seek Canadian skills. They would be very good candidates for francophone immigration. How to calculate this? First of all, are they included in the 4.4% target? Where do they fit in, and what can we do to keep them here after they have graduated? I know that it's a problem at the moment in the Quebec universities, which have been saying that students have trouble being accepted or remaining in Canada. I believe it's also a problem elsewhere in Canada. A large portion of the funding received by universities is provided by students from abroad.

Ms. Forest: That's right. To compare the number of people admitted in comparison to the 4.4% target, in 2019 for example, there were 8,470 permanent residents with a knowledge of French accepted outside Quebec. So in that year, there was a shortfall of approximately 5,000 people in relation to the 4.4% target. These figures vary from year to year, because the total number of immigrants admitted to Canada varies from one year to the next.

There is another consideration with respect to foreign students. It's a very good question, because increasingly in Canada, immigration is a two-step process. The first step is to become a temporary resident, meaning a foreign temporary worker or student in one or other of the categories. Then, after one, two, three or four years, people can become permanent residents. That's becoming the most frequently used pathway. A positive image of immigration emerges as a result of foreign students, because they were educated in our institutions.

This avenue requires further exploration, because we still don't know much about the economic and social integration of these people. Mr. Deschênes-Thériault and I will soon be starting a study on this subject. There are certainly measures that could be introduced to help postsecondary educational institutions

tiennent compte de ces éléments afin que les provinces ne soient pas pénalisées.

Le président : Merci.

La sénatrice Moncion : Vous présentez beaucoup de statistiques... Je m'excuse, je n'étais pas là durant les premières minutes de la présentation de Mme Forest, alors vous en avez peut-être déjà parlé. Les cibles qui sont identifiées, comme celle de 4,4 %, combien de personnes cela représente-t-il?

Je vais vous donner un exemple. Il y a beaucoup d'immigration qui pourrait provenir des universités francophones. Les universités francophones ont des inscriptions provenant de l'étranger, et je peux vous donner des chiffres. À l'Université de Hearst, ils ont 175 inscriptions et à la Cité collégiale, ils en ont entre 1 300 et 1 400. Ce sont des étudiants, ils sont jeunes, ils viennent étudier au Canada, donc ils viennent chercher des compétences canadiennes. Ils seraient de très bons candidats ou candidates pour l'immigration francophone. Comment les calcule-t-on? Tout d'abord, font-ils partie de la cible de 4,4 % qui est visée? Où sont-ils dans l'échiquier, et que pourrait-on faire, une fois leurs études terminées, pour qu'ils restent ici? Je sais que c'est un problème en ce moment dans les universités au Québec, qui disent que les étudiants ont de la difficulté à se faire accepter ou à rester au Canada. Je pense que c'est un problème qui existe aussi ailleurs au Canada. On sait qu'il y a une grande partie du financement des universités qui est assurée par les étudiants qui viennent de l'étranger.

Mme Forest : Effectivement. Pour ce qui est du nombre de personnes admises, avec la cible de 4,4 %, en 2019 par exemple, il y a eu 8 470 personnes résidentes permanentes qui ont été accueillies à l'extérieur du Québec et qui avaient une connaissance du français. Donc, cette année-là, il y avait un manque à gagner de près de 5 000 personnes pour atteindre la cible de 4,4 %. Ces chiffres varient d'une année à l'autre, parce que le nombre total de personnes immigrantes admises au Canada varie d'une année à l'autre.

Il y a un autre élément en ce qui concerne les étudiants étrangers. C'est vraiment une très bonne question, parce que de plus en plus au Canada, l'immigration se fait en deux temps. On est d'abord un résident temporaire, ce qui signifie qu'on est un travailleur temporaire ou un étudiant étranger, que l'on fait partie de l'une ou l'autre de ces catégories. Par la suite, après un, deux, trois ou quatre ans, on devient résident permanent. C'est cette voie qui est privilégiée de plus en plus. On a une image positive de l'immigration qui passe par les étudiants étrangers parce qu'ils ont été formés dans nos établissements.

Il faudrait approfondir cette avenue, parce que l'on connaît encore peu de choses sur l'insertion économique et sociale de ces personnes. M. Deschênes-Thériault et moi allons bientôt nous pencher sur une étude qui portera sur ce sujet. Il y a sûrement des mesures à mettre en place pour que les établissements

provide better mentoring for foreign students to become permanent residents. That would be very important.

Senator Moncion: I learned last week that Cité collégiale had a student recruitment office in Morocco, which provided students with access to many services. When they get to Cité collégiale, they are mentored throughout their stay in Canada, but then experience problems with the immigration process.

Ms. Forest: Precisely.

The Chair: Mr. Deschênes-Thériault, would you like to add anything?

Mr. Deschênes-Thériault: I agree with Mariève. In connection with the suggested separate francophone economic program, the manner in which applications are approved means that people who have graduated from Canadian institutions could be in a good position to obtain permanent residence under a program like that in which, relatively speaking, many places are available.

For the programs, it's important to properly prepare this transition to permanent residency when people are still studying rather than waiting until they have graduated. Moncton has an international student retention program. New Brunswick Community College even has an immigration consultant for students who will soon be graduating or who have already graduated. Some initiatives exist already, and these could be extended and accompanied by a separate francophone immigration program.

Senator Moncion: Thank you.

Senator Dalphond: I'm looking forward to reading your studies. You're suggesting that in order to correct past mistakes, we should set very ambitious targets of up to 20%, when we haven't even been able to reach 4%.

I can understand why you're suggesting that a separate structure be put in place to accomplish that, somewhat like CIDA used to do on behalf of francophone international cooperation. That may be a good idea. If it worked, I presume we would be talking about approximately 60,000 to 70,000 francophone immigrants per year outside Quebec? I believe that at the moment, there are approximately 175,000 students studying in French in all of the francophone institutions, which amounts to approximately 15,000 to 20,000 students per year. We're talking about increases of more than 10% within the francophone network.

d'enseignement postsecondaire puissent mieux accompagner ces étudiants étrangers vers la résidence permanente. Ce serait très important.

La sénatrice Moncion : J'ai appris la semaine dernière que la Cité collégiale avait un bureau de recrutement au Maroc, qu'elle allait directement chercher ses étudiants là-bas et qu'elle leur donnait accès à plusieurs services. Quand les étudiants arrivent à la Cité, ils sont accompagnés durant toute leur expérience au Canada, mais ensuite, ils éprouvent des problèmes sur le plan de l'immigration.

Mme Forest : Exactement.

Le président : Monsieur Deschênes-Thériault, vous voulez ajouter quelque chose?

M. Deschênes-Thériault : Je suis d'accord avec Mariève. Pour ce qui est de la suggestion d'un programme économique francophone distinct, la façon dont les demandes sont validées, c'est que les personnes qui ont obtenu un diplôme dans des institutions canadiennes pourraient être bien en bonne position pour obtenir leur résidence permanente dans le cadre d'un tel programme où le nombre de places est, somme toute, très élevé.

En ce qui concerne les programmes, c'est important de bien préparer cette transition vers la résidence permanente quand les personnes sont encore aux études et de ne pas attendre qu'elles obtiennent leur diplôme. À Moncton, il y a le Programme de rétention des étudiants internationaux qui est en place. Au Collège communautaire du Nouveau-Brunswick, il est même possible d'avoir accès à un consultant en immigration pour les étudiants qui seront ou qui sont déjà diplômés. Il y a certaines initiatives qui existent déjà, qui pourraient être généralisées et accompagnées d'un programme d'immigration francophone distinct.

La sénatrice Moncion : Merci.

Le sénateur Dalphond : J'ai hâte de lire vos études. Vous proposez, afin de corriger les erreurs du passé, qu'on vise des cibles très audacieuses, qui vont jusqu'à 20 %, alors qu'on ne réussit même pas à atteindre 4 %.

Je comprends bien que vous proposez qu'on ait une structure autonome pour y arriver, un peu comme l'ACDI le faisait à l'époque pour la coopération internationale francophone. C'est peut-être une bonne chose. Si cela fonctionnait, je présume qu'on parle d'avoir environ de 60 000 à 70 000 immigrants francophones par année, hors Québec? Je pense qu'actuellement, il y a environ 175 000 étudiants qui étudient en français dans l'ensemble des institutions francophones; cela équivaudrait à environ 15 000 ou 20 000 étudiants par année. On parle d'augmentations de plus de 10 % au sein du réseau francophone.

Recruitment remains the main problem, and the second is retention. With high targets like these, do we have enough capacity and can we provide services in French, particularly in terms of education, which is important for maintaining the language?

Mr. Deschênes-Thériault: Thank you, senator. Perhaps Mariève can finish answering, but I would like to further clarify my comments. In our study, we recommend adopting a new francophone immigration target based on reliable data. We suggest a different set of objectives. When the time comes to decide what the next francophone immigration target should be, people need to be in a position to determine which of the objectives are realistic.

This would clearly require a major effort, including the expansion of the various pathways to different programs. After that, it would be essential to ensure that there are enough francophone applicants to meet these targets. Even if that is not the case, I believe that we should go ahead and further develop promotional activities. These are two different things. We need to expand the pathways and prepare people who want to be candidates for immigration to ensure that they meet Canadian eligibility requirements to access the special programs for francophones. It would also require promotional efforts, on the one hand with foreign students — but not only them — and on the other hand, with the various categories of immigration and people who work internationally.

Ms. Forest: I believe that Guillaume has covered the essentials. I should point out that we are not suggesting a specific target in the study; we are simply saying that with such and such an objective, such and such a target should be set. This is previously unavailable information, because it was based on reliable data and on the demographic projection system approved by Statistics Canada.

Senator Dalphond: Earlier on, you mentioned establishing a new and perhaps more francophile structure within recruitment at Immigration, Refugees and Citizenship Canada. Is that because you feel there is a systemic problem, and hence not only a shortage of resources in the field, but also a lack of awareness about the importance of recruiting francophones?

Ms. Forest: I would not go that far.

Our suggestions are ambitious, because currently, even with additional points for people who speak French, for example — and we really did increase the number of points — we have been unable to meet the target. It's rather that by looking at the state of the situation, we can see that having only measures that are somewhat favourable to people who speak French from within a

Le recrutement est toujours le premier problème auquel on fait face, et le deuxième est la rétention. Avec des cibles aussi élevées, est-ce qu'on a des capacités d'accueil suffisantes et est-ce qu'on peut offrir des services en français, notamment sur le plan de l'éducation, qui est si importante pour le maintien de la langue?

M. Deschênes-Thériault : Merci, sénateur. Peut-être que Mariève pourra compléter ma réponse, mais j'apporterai quelques nuances à mes propos. Dans notre étude, on recommande d'adopter une nouvelle cible en matière d'immigration francophone basée sur des données probantes. On y présente une série d'objectifs différents. Lorsque viendra le temps de décider de ce que devrait être la prochaine cible en immigration francophone, il faut que les gens soient en mesure de déterminer quels objectifs sont réalistes.

Évidemment, cela exigerait d'importants efforts, dont un élargissement des voies d'accès aux différents programmes. Par la suite, il faudrait s'assurer qu'il y a suffisamment de candidatures francophones pour atteindre les cibles. Même si ce n'est pas le cas, je crois qu'il faudrait quand même le faire pour développer davantage les activités de promotion. Ce sont deux éléments différents. Il faut donc élargir les voies d'accès et préparer les gens qui veulent être candidats à l'immigration et qui répondent aux exigences du Canada afin qu'ils soient en mesure d'accéder aux programmes réservés aux francophones. Cela exigerait aussi de faire de la promotion, d'une part, auprès des étudiants étrangers — mais cela ne se limiterait pas qu'à eux —, et d'autre part, auprès des différentes catégories d'immigration ou des personnes qui travaillent à l'échelle internationale.

Mme Forest : Je pense que Guillaume a dit l'essentiel. J'aimerais souligner qu'on ne suggère pas une cible précise dans l'étude; on ne fait qu'exposer le fait qu'avec tel objectif, on devrait adopter telle cible. Ce sont des informations qui sont tout à fait inédites, parce qu'elles sont vraiment fondées sur des données probantes et sur le système de projections démographiques approuvé par Statistique Canada.

Le sénateur Dalphond : Vous parliez plus tôt de mettre sur pied une nouvelle filière peut-être plus francophile au sein du recrutement à Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. Est-ce parce que vous sentez que cela dénote un problème systémique, donc non seulement un manque de ressources sur le terrain, mais aussi une forme de non-sensibilisation à l'importance de recruter des francophones?

Mme Forest : Personnellement, je n'irais pas jusque-là.

En fait, nos suggestions sont ambitieuses, parce qu'en ce moment, même en mettant en place des pointages supplémentaires pour les personnes qui parlent le français, par exemple — et on a vraiment augmenté ces pointages —, on ne réussit pas à atteindre la cible. C'est plutôt en constatant l'état de la situation qu'on voit que le fait d'avoir seulement des mesures

large pool doesn't work as well as if we were to establish specific quotas for francophones. As these quotas would have to be established for about a dozen programs, then to make sure things are monitored properly, many more resources would have to be allocated in the field in order to welcome them. You have to be consistent. If we were to truly adopt such an ambitious target, then we would have to provide the resources to meet it.

It's impossible to know whether that would work, because no one has ever tested the impact of the measures we are suggesting. There are also many unknown variables in terms of what to expect.

Mr. Deschênes-Thériault: I'd like to make a distinction. The expansion of access to permanent residency, and to the various programs and measures, is designed to promote the designation and admission of francophone permanent residents. The question of promotion is a separate factor within the immigration programs, and IRCC — hence the federal government — is much less active on that score.

At the Canadian embassy in Paris, there is an office responsible for promoting francophone immigration. What's being proposed for IRCC is a review of its immigration programs. A rethink is needed to enhance promotion. A number of factors come into play given that IRCC is less active on the promotion front because it's not part of the department's mandate. However, a review is needed of what can be done with the communities to get them engaged in promotion and in missions by and for the communities, and to build on what already exists and focus more clearly on regions like sub-Saharan Africa, where there is considerable potential that is not necessarily being exploited, to identify immigration potential in francophone and Acadian communities.

Senator Mockler: I have a comment. Kedgwick is familiar to people for two reasons. The first is Olivier Bergeron, who can be seen on *Star Académie*; the second is Guillaume Deschênes-Thériault, who is working towards his doctorate. Congratulations, Guillaume.

Mr. Deschênes-Thériault: Thank you, senator.

Senator Mockler: Quebec plays an important role in the Canadian francophonie and we monitor what's happening in Acadia and francophone communities outside Quebec very closely.

Could the Canada-Quebec Accord, which was signed in 1991 to promote francophone immigration to Canada, be updated on matters of immigration and the temporary admission of aliens?

un peu favorables aux personnes qui parlent le français au sein d'un grand bassin ne fonctionne pas aussi bien que si l'on établissait des quotas précis pour les personnes francophones. Étant donné qu'il faudrait établir ces quotas pour l'équivalent d'une douzaine de programmes, par la suite, si on veut s'assurer de faire des suivis adéquats, il faudrait attribuer beaucoup plus de ressources sur le terrain pour les accueillir. Il faut être cohérent; si l'on adopte réellement une cible aussi ambitieuse, il faut se donner les moyens de l'atteindre.

On ne peut pas savoir si cela fonctionnerait, puisque personne n'a vérifié exactement quel est l'effet des mesures que nous suggérons. De plus, il y a beaucoup de variables inconnues dans ce qui s'en vient.

Mr. Deschênes-Thériault : J'apporterais une nuance. Le fait d'élargir les voies d'accès à la résidence permanente et les différents programmes et mesures visent à favoriser la désignation et les admissions de résidents permanents francophones. La question de la promotion est un élément distinct des programmes d'immigration et IRCC, donc le gouvernement fédéral, est beaucoup moins actif sur le plan de la promotion.

À l'ambassade du Canada à Paris, il y a un bureau responsable de la promotion de l'immigration francophone. Ce que l'on propose pour ce qui est d'IRCC, c'est de revoir les programmes en immigration. Pour la promotion, il faut réfléchir aux façons dont on peut la bonifier. Il y a des éléments qui existent quand on tient compte du fait qu'IRCC est moins actif sur le plan de la promotion, parce que ce n'est pas le mandat du ministère. Cependant, il faudrait voir ce qu'on peut faire avec les communautés pour les engager dans la promotion et dans des missions, par et pour les communautés, afin de bâtir sur ce qui existe déjà et de mieux cibler des régions comme l'Afrique subsaharienne, où il y a un grand potentiel qui n'est pas nécessairement exploité pour faire connaître les possibilités d'immigration au sein des communautés francophones et acadienne.

Le sénateur Mockler : J'aimerais faire un commentaire. On connaît Kedgwick pour deux raisons. La première, c'est Olivier Bergeron, que l'on voit à *Star Académie*; la deuxième, c'est Guillaume Deschênes-Thériault, qui marche vers l'obtention de son doctorat. Félicitations, Guillaume.

Mr. Deschênes-Thériault : Merci, sénateur.

Le sénateur Mockler : On sait que le Québec joue un rôle important dans la francophonie canadienne, et on surveille de très près l'Acadie et les communautés francophones hors Québec.

Y aurait-il lieu de mettre à jour l'Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains, qui a été signé en 1991 pour favoriser l'immigration francophone au pays?

How does this accord affect the development and vitality of francophone communities outside Quebec? How can Quebec's objectives with respect to maintaining its francophone character, and Canada's objectives with respect to maintaining the demographic weight of francophones, be reconciled?

The Chair: Those are good questions. Mr. Deschênes-Thériault?

Mr. Deschênes-Thériault: Thank you, senator. Those are complex questions and I don't really have all the answers. For the Canada-Quebec Accord, I believe both parties would have to agree on a review. I don't believe it would be to Quebec's advantage to reopen it for various reasons, including the financing of settlement services.

As for ties between Quebec and the francophone communities on matters of immigration, not much research on the subject has been done.

A few years ago, I was involved in a research project in Ontario. It studied interprovincial mobility, that is to say the number of former immigrants who migrated to Ontario and those in Ontario who migrated to Quebec. I would have to review the numbers, but there was no substantial difference in the net migration totals. Work nevertheless remains to be done, and I believe that it would be more difficult for a francophone community to send recruitment missions to Quebec. That's not what is being suggested. There is more of a focus on international recruitment in the form of collaborations. Quebec certainly has something to offer the various communities, but other regions offer other kinds of opportunities. For example, there are the Acadian communities in the Atlantic provinces for people who are looking for communities on a human scale, with closer contacts, or life in a rural area. The Atlantic provinces also have a lot to offer.

There are also people who want to discover the North, who want the northern Canadian experience and decide on the territories. Others prefer the milder climate of the West Coast. Different francophone communities have other things to offer to the various profiles. It's not that one community is better than another. It's all about what people want and what their plans are. Some regions are more suited to some people than others. In some contexts, joint missions could be considered, but that's an aspect that remains to be explored.

Ms. Forest: I agree with Mr. Deschênes-Thériault; there could be more collaborative agreements for the promotion of francophone communities. Francophone communities are already working together more effectively, and agreements could be signed for Quebec to promote some francophone communities, and vice versa, when its representatives are abroad.

Quels sont les effets de cet accord sur le développement et l'épanouissement des communautés francophones hors Québec? Comment réconcilier les objectifs du Québec quant au maintien de son caractère francophone, et ceux du Canada quant au maintien du poids démographique des francophones?

Le président : Ce sont de bonnes questions. Monsieur Deschênes-Thériault?

M. Deschênes-Thériault : Merci, sénateur. Ce sont des questions complexes auxquelles je n'ai pas toutes les réponses. D'abord, pour ce qui est de l'accord Canada-Québec, je crois qu'il faut l'accord des deux parties pour le revoir. Je ne crois pas que ce soit à l'avantage du Québec de la réouvrir, pour ce qui est notamment du financement des services d'établissement.

Quant aux liens entre le Québec et les communautés francophones en matière d'immigration, peu de recherches existent sur le sujet.

Il y a quelques années, j'ai participé à un projet de recherche en Ontario. On a étudié les mouvements inter provinciaux, soit le nombre d'anciens immigrants qui migraient vers l'Ontario et ceux de l'Ontario qui migraient vers le Québec. Il faudrait que je revoie les chiffres, mais il n'y avait pas de différence substantielle lorsqu'on faisait le solde net des migrations. Cela dit, c'est sûr qu'il y a un travail à faire et, comme communauté francophone, je crois que ce serait plus difficile de mener des missions de recrutement au Québec. Ce n'est pas ce qui est suggéré. On vise davantage le recrutement international sous forme de collaborations. Sur le plan des différentes communautés, le Québec a certaines possibilités à offrir, mais d'autres régions offrent d'autres types de possibilités. Par exemple, quand on pense aux communautés acadiennes en Atlantique, les gens recherchent des communautés à taille humaine, un contact de proximité, une vie en région rurale. L'Atlantique a aussi beaucoup de choses à offrir.

Il y a aussi des gens qui veulent faire la découverte du Nord, qui veulent partir à l'aventure dans le Nord canadien et qui choisissent les territoires. D'autres personnes préfèrent le climat plus clément de la côte Ouest. Différentes communautés francophones ont différentes possibilités à offrir qui correspondent à différents profils. Ce n'est pas qu'une communauté est meilleure qu'une autre. Il s'agit des désirs et des projets de vie des personnes; certaines régions répondent mieux à certains besoins. Dans certains contextes, on pourrait imaginer de faire des missions communes, mais ce sont des éléments qui restent à explorer.

Mme Forest : Je suis d'accord avec M. Deschênes-Thériault; il pourrait y avoir plus d'ententes de collaboration en matière de promotion des communautés francophones. Déjà, les communautés francophones peuvent mieux collaborer entre elles et on pourrait conclure des ententes pour que le Québec fasse la promotion des communautés francophones, et vice versa lorsque ses représentants sont à l'étranger.

Senator Mockler: Thank you.

The Chair: I too would like to ask a question.

First, you may not be aware of plans to bring over 40 workers from Morocco to settle in Saint-Isidore, a small community in the northeastern portion of the Acadian Peninsula. Approximately 250 people are going to settle there.

I just wanted to mention this as something you could think about. It's a situation that will no doubt be very informative in terms of integration. They have clearly identified who these economic immigrants are going to be. How will they integrate, how will the integration proceed and how will the whole process turn out? It's a specific situation, one that is rather unique in my region. For researchers, it could certainly be something worth studying and it would make an interesting pilot project.

There's been talk about the major challenge involved in the immigration continuum and its different categories of immigrants. It's an entire ecosystem, but I'd like to remind you of the official languages bill, which of course will have to address the matter of immigration.

What concrete form do you think the federal government's commitment to supporting immigration in the act should take? Should concrete support measures be specified in the Official Languages Act or in a regulation in Part VII? Or would it be better to specify the francophone immigration objectives, targets and indicators to be met in the Official Languages Act, as you described it? Do you feel that the Official Languages Act needs to be much more specific in this regard?

Ms. Forest: Mr. Deschênes-Thériault, perhaps you could make a start on answering this question?

Mr. Deschênes-Thériault: Right off the bat, I wouldn't necessarily recommend assigning a numerical objective in the Official Languages Act, because things can change. However, it might be interesting to specify objectives, targets and indicators; to meet them, one would have to decide whether one wanted maintenance or growth. So perhaps more details could be provided about the desired objectives. After that, when developing the policy, the numerical objectives and performance indicators could be spelled out. The act could be more specific.

It's interesting to note that in the reform document of February 2021, which preceded the introduction of the first version of the first bill, it was stated that the objective was to maintain the demographic weight at 4.4%. The formulation of the objectives in the February 2021 reform document opened the door to a catching-up approach. Will this be changed

Le sénateur Mockler : Merci.

Le président : Je pourrais peut-être aussi poser une question.

Je voudrais dire deux choses. D'une part, vous êtes peut-être au courant du projet d'accueil de 40 travailleurs du Maroc qui viendront s'établir à Saint-Isidore, dans une petite municipalité du nord-est de la Péninsule acadienne. Environ 250 nouvelles personnes vont s'établir dans cette communauté.

C'est un élément de réflexion que je voulais apporter. C'est une situation qui pourrait sans doute être très éclairante pour ce qui est de leur intégration. Ils ont identifié clairement qui sont les immigrants économiques. Comment vont-ils s'intégrer, comment l'intégration va-t-elle se faire et comment se déroulera tout le processus? Il s'agit d'une situation particulière, d'une réalité assez exceptionnelle dans ma région. Pour les chercheurs, c'est un objet de recherche et un projet pilote intéressant.

On parle de ce grand défi qu'est le continuum de l'immigration avec différentes catégories d'immigrants. C'est tout un écosystème, mais j'aimerais vous ramener au projet de loi sur les langues officielles, qui doit évidemment aborder la question de l'immigration.

À votre avis, quelle forme concrète devrait prendre l'engagement du gouvernement fédéral pour appuyer l'immigration à l'intérieur de la loi? Est-ce que des mesures concrètes d'appui devraient être précisées dans la Loi sur les langues officielles ou dans un règlement d'application de la partie VII? Est-ce qu'il faudrait mieux définir les objectifs, les cibles et les indicateurs à atteindre en matière d'immigration francophone dans la Loi sur les langues officielles, comme vous l'avez présenté? À votre avis, la Loi sur les langues officielles doit-elle être beaucoup plus précise à cet égard?

Mme Forest : Monsieur Deschênes-Thériault, peut-être pourriez-vous commencer à répondre à la question?

M. Deschênes-Thériault : D'emblée, je ne recommanderais pas nécessairement de donner un objectif numérique à la Loi sur les langues officielles, parce que des éléments peuvent évoluer. Par contre, il serait intéressant de préciser les objectifs, les cibles et les indicateurs; pour les atteindre, il faudrait que l'on décide si l'on souhaite assurer un maintien ou si l'on veut assurer une croissance. Donc, on pourrait peut-être préciser davantage les objectifs qu'on cherche à atteindre. Par la suite, au moment d'élaborer la politique, on pourrait préciser des objectifs numériques et des indicateurs de rendement. Dans la loi, on pourrait être plus précis.

Il est intéressant de noter que, dans le document de réforme de février 2021, qui a précédé le dépôt du premier projet de loi dans sa première version, on disait que l'objectif était de maintenir le poids démographique à 4,4 %. La formulation des objectifs dans le document de réforme de février 2021 ouvrirait la voie à une approche de rattrapage. Est-ce que ce sera modifié par

afterwards? That remains to be seen. I would just like to mention that in the reform document, one particular objective had been specified.

The Chair: Thank you. So this objective was linked to idea of catching up.

Ms. Forest, do you have anything to add?

Ms. Forest: Mr. Deschênes-Thériault covered everything I believe. That's really the item that could be specified in the act.

The Chair: Okay.

I don't see any other questions from my colleagues.

Thank you for your valuable contribution and your important work, Ms. Forest and Mr. Deschênes-Thériault. You have helped us with our committee work and with the work being carried out in the field. The communities can rely on your studies to claim their rights and defend and promote their interests as host communities for francophone immigrants.

I'd also like to thank my colleagues, the interpreters who work so hard on our behalf, and the administrative staff, who help us get our work done.

So, I wish you a good evening, a good week and a pleasant springtime, which will no doubt be coming soon across the country.

The meeting is adjourned.

la suite? Cela reste à voir. Je voulais juste vous mentionner que, dans le document de réforme, on avait indiqué un certain objectif.

Le président : Merci. Donc, cet objectif était lié à la notion de rattrapage.

Madame Forest, avez-vous un autre commentaire à ajouter?

Mme Forest : M. Deschênes-Thériault a très bien répondu. C'est vraiment l'élément qui pourrait être précisé dans la loi.

Le président : D'accord.

Je ne vois pas d'autres questions de la part de mes collègues.

Je vous remercie de votre précieuse contribution et de votre travail important, madame Forest et monsieur Deschênes-Thériault. Vous apportez un soutien à nos travaux au comité et aux travaux qui sont menés sur le terrain. Les communautés peuvent s'appuyer sur vos études pour revendiquer leurs droits et pour défendre et promouvoir leurs intérêts à titre de communautés d'accueil pour l'immigration francophone.

Je remercie également mes collègues, les interprètes qui nous appuient si assidûment et le personnel administratif, qui nous aide à accomplir nos travaux.

Cela dit, je vous souhaite une bonne fin de soirée, une bonne semaine et un bon printemps, qui ne tardera pas à arriver partout au pays.

(La séance est levée.)
